

LE COUVENT ET L'ÉCOLE DES URSULINES (1667-2017)



L'année 2017 est celle du 350^e anniversaire de la fondation du couvent et de la création de l'école des Ursulines de Tournai. C'est en effet à la fin du mois d'avril 1667 que les trois premières religieuses sont arrivées de Lille après avoir obtenu l'accord des autorités et l'assentiment du pouvoir central, incarné pour quelques semaines encore par la monarchie espagnole. Installé dans l'ancien hôtel d'Hoogstraeten depuis 1671, le couvent a perduré sans discontinuer entre les mêmes murs, du 17^e à l'aube du 21^e siècle. Il est ainsi le seul établissement religieux de la ville à ne pas avoir été supprimé à la Révolution française. Cette circonstance exceptionnelle a permis à la communauté de préserver et de transmettre un patrimoine unique à Tournai.

Le parcours imaginé retrace de manière à la fois chronologique et thématique l'histoire de la présence des ursulines à la rue des Carmes. L'occasion qui nous est offerte nous permet d'apporter un éclairage nouveau sur cet ensemble à la fois artistique écrit et bâti. Nous suivons en cela la tradition des sœurs, inaugurée en 1717, de fêter les jubilés de la communauté. Paradoxalement, ce patrimoine a relativement fait l'objet de peu d'étude et la lecture qui est proposée au travers de l'exposition d'une cinquantaine d'œuvres et de documents souhaite soulever de nouvelles interrogations et ouvrir de nouvelles perspectives de recherche.

LA FONDATION ET L'EXPANSION DE LA COMPAGNIE DE SAINTE URSULE

SAINTE ANGÈLE

Angèle Merici naît, selon la tradition admise, aux alentours de 1474 à Descen-zano, sur les bords du lac de Garde, sur le chemin de Vérone à Brescia. Elle perd rapidement sa famille mais son oncle et sa tante la recueillent. C'est durant sa jeunesse qu'elle ressent l'appel de Dieu et choisit d'entrer dans le Tiers-Ordre de saint François avec la volonté de consacrer sa vie au service des autres. Elle est ainsi envoyée auprès d'hommes et de femmes qu'elle accompagne spirituellement et conseille. Elle entreprend au cours de sa vie plusieurs pèlerinages, en Terre Sainte notamment, et verra son influence grandir et sa renommée s'étendre. Le pape Clément VII la rencontre en 1525 et le duc de Milan Francisco II Sforza devient son protecteur et ami. Plusieurs

femmes commencent à la suivre et elle finit par réunir autour d'elle un petit cercle de laïcs. Si son intention est depuis longtemps de fonder une compagnie de femmes, ce n'est officiellement que le 25 novembre 1535 que la compagnie de sainte Ursule naît avec 29 filles. Elles vont consacrer leur vie à la prière et au service des autres, sur le modèle du Tiers-Ordre franciscain, ne quittant pas leur lieu de vie dans un premier temps. Le concile de Trente (1545-1563) va rapidement modifier cet état des choses et elles devront désormais vivre cloîtrées. L'enseignement va devenir le cœur de l'action des sœurs. Angèle Merici ne verra pourtant pas cette évolution puisqu'elle meurt à Brescia le 27 janvier 1540. Elle ne sera canonisée que bien plus tard, le 24 mai 1807.



SAINTE URSULE

Princesse d'origine bretonne, sainte Ursule est restée profondément attachée à la ville de Cologne et associée à la légende des Onze Mille Vierges (qui prit corps lors de la découverte au 12^e siècle d'un immense ossuaire sous une église, dédiée depuis à sainte Ursule). Les récits de vies de saints racontent qu'Ursule aurait vécu aux alentours du 3^e et du 4^e siècle en Bretagne ou dans les Cornouailles. Bien que catholique, elle aurait été destinée à être mariée à un prince germanique païen. Pour cette raison, elle aurait refusé ce mariage et se serait enfuie pour éviter toutes représailles en compagnie de dix autres jeunes filles. Au cours de leur périple, elles auraient échoué après une tempête sur le Rhin à Cologne. Refusant de renier leur foi face aux troupes des Huns commandées par Attila, elles auraient été exécutées puis enterrées sous un lieu de culte. La confusion des nombres 11 et 11,000 serait intervenue dès le 9^e siècle à la suite d'une erreur de

lecture, vraisemblablement plus que volontaire, d'une stèle sur laquelle se trouvait l'inscription « XI.M.V. ». La tentation était grande : l'époque était à la folie des reliques en tout genre. Aussi la lettre M va être rapidement interprétée par « mille » et non par « martyrs ». La présence de milliers d'ossements d'origine romaine va constituer une mine inépuisable de reliques et une source de richesse pour la ville de Cologne. Le culte à sainte Ursule et à ses compagnes va en effet connaître une expansion extraordinaire à travers l'Europe et prendre une place importante tout au long du moyen âge. Preuve en est, le patronage donné par Angèle Merici à sa compagnie. À Tournai, c'est au couvent des sœurs noires d'Arte V^e, que sainte Ursule sera vénérée. La chapelle lui est dédiée et les religieuses possèdent dans leur trésor un bras reliquaire, joyau d'orfèvrerie tournaisienne du début du 17^e siècle, aujourd'hui passé dans le patrimoine de l'église Saint-Jacques.



L'EXPANSION DES URSULINES À L'ÉPOQUE MODERNE

Après la mort d'Angèle Merici en 1540, débute une période d'expansion pour la compagnie de sainte Ursule. D'abord en Italie où des communautés de filles sont fondées dans le diocèse de Brescia, puis dans les villes voisines du Milanais : Crémone en 1565, Bergame en 1567, Milan en 1568. Puis, elles essaient dans toute la péninsule italienne. Celles que l'on dénomme désormais « ursulines » s'installent à Venise en 1587, à Rome en 1599 ou encore à Naples en 1608. Parallèlement, les évêques du sud de la France qui ont vent de ces fondations nouvelles et de leur travail de catéchèse prennent l'initiative de les introduire dans leurs villes avec l'aide de l'élite locale ; le premier est l'évêque d'Avignon en 1594. Elles finiront par se diffuser dans tout l'espace français et bien au-delà.

Les communautés qui jusque là étaient indépendantes les unes des autres vont se regrouper en congrégations : Paris, Bordeaux, Lyon ou Toulouse, pour les plus importantes. Des communautés filiales naissent, d'autres s'affilient. Dans les Pays-Bas espagnols, ce sont les congrégations de Paris et de Bordeaux qui se développeront, à partir des années 1620. Les couvents de Liège et de Givet sont fondés en 1622 et s'affilient à Bordeaux tandis que Paris aide à l'établissement de celui de Saint-Omer en 1626. Les couvents de la congrégation de Bordeaux vont implanter des filiales : Givet va fonder Mons en 1648, qui lui-même va fonder les couvents de Namur, Bruxelles et Valenciennes (Saint-Saulve). La congrégation de Paris avait en fait initié le mouvement, dix ans plus tôt, à la

suite d'un concours de circonstances. Le siège de Saint-Omer au cours de l'année 1638 avait en effet incité les religieuses à gagner Lille pour s'y réfugier. Elles y sont restées et ce sont les mêmes qui près de trente ans plus tard ont fondé le couvent de Tournai. Il est un des derniers à être créé et au contraire du 17^e siècle, le 18^e siècle s'avère être assez pauvre en nouvelles implantations. Le couvent de Tourcoing est encore fondé en 1734 mais la révolution française va les balayer tour à tour, dès 1790 en France puis à partir de 1797 dans les ex-Pays-Bas autrichiens. Une exception notable, les ursulines de Tournai ne seront pas expulsées. C'est le seul couvent qui a pu maintenir une présence continue entre ses murs.



LA FONDATION DU COUVENT DE TOURNAI EN 1667

Le 27 avril 1667, trois religieuses du couvent de Lille – les mères Anne de Carnin, Catherine le Mieuivre et Elisabeth Petitpas – arrivent à Tournai pour établir une nouvelle communauté d'ursulines. Elle était l'aboutissement de plusieurs années de sollicitations et de tractations politiques et religieuses où le couvent de Lille avait dû faire face aux oppositions conjointes de la ville et de la compagnie de Jésus. Une dizaine d'années auparavant, en 1654, les religieuses avaient déjà adressé une première requête auprès du Conseil Privé du roi afin d'obtenir la permission de fonder un couvent à Tournai. Mais bien que soutenues par l'évêque François Villain de Gand et le chapitre cathédral, la ville était restée ferme et continuait à refuser l'établissement de toute nouvelle communauté religieuse depuis celle des dominicaines en 1628.



PIERRE LEFEBVRE

Peu d'éléments nous sont parvenus sur cette branche de la famille Lefebvre. Marchand de vin de la paroisse Notre-Dame, Pierre Lefebvre a occupé la fonction de « grand et souverain doyen » des métiers de la ville de Tournai. Il a épousé Marie Scorpion, fille de Robert Scorpion. Leur fille, Jeanne, pensionnaire des ursulines de Lille, y est devenue religieuse comme sa consœur d'Aubermont. Le rôle de Pierre Lefebvre ne s'est pas limité à accueillir les trois fondatrices le jour de leur arrivée et à les conduire à leur première demeure. Dans les

La demande renouvelée en 1665 intervient dans un contexte plus favorable. Les religieuses bénéficient de l'appui supplémentaire du nouveau prévôt de la ville, Pierre d'Aubermont, seigneur du Quesnoy-lez-Pottes, dont une des filles est devenue ursuline au couvent de Lille. Il va réussir là où tous avaient échoué en faisant voter par les consaux l'autorisation d'entrée de la congrégation. La lutte n'était cependant pas terminée car les jésuites considéraient l'instruction comme une de leurs chasses gardées. Qui plus est, la ville envisageait de proposer pour lieu de vie du couvent de sainte Ursule les maisons gothiques voisines. C'était là une réelle concurrence pour la communauté de jésuitesses, fondée rue Madame et qui instruisait sous leur contrôle la population féminine. À leur arrivée, les ursulines se voient interdire l'accès aux bâtiments escomptés. Les d'Aubermont ne sont pas la seule famille dont une des filles est devenue ursuline. C'est également le cas des Lefebvre et ce sont eux qui prendront contact avec le seigneur de Rongy, ce qui permettra leur implantation dans la paroisse Saint-Jacques.

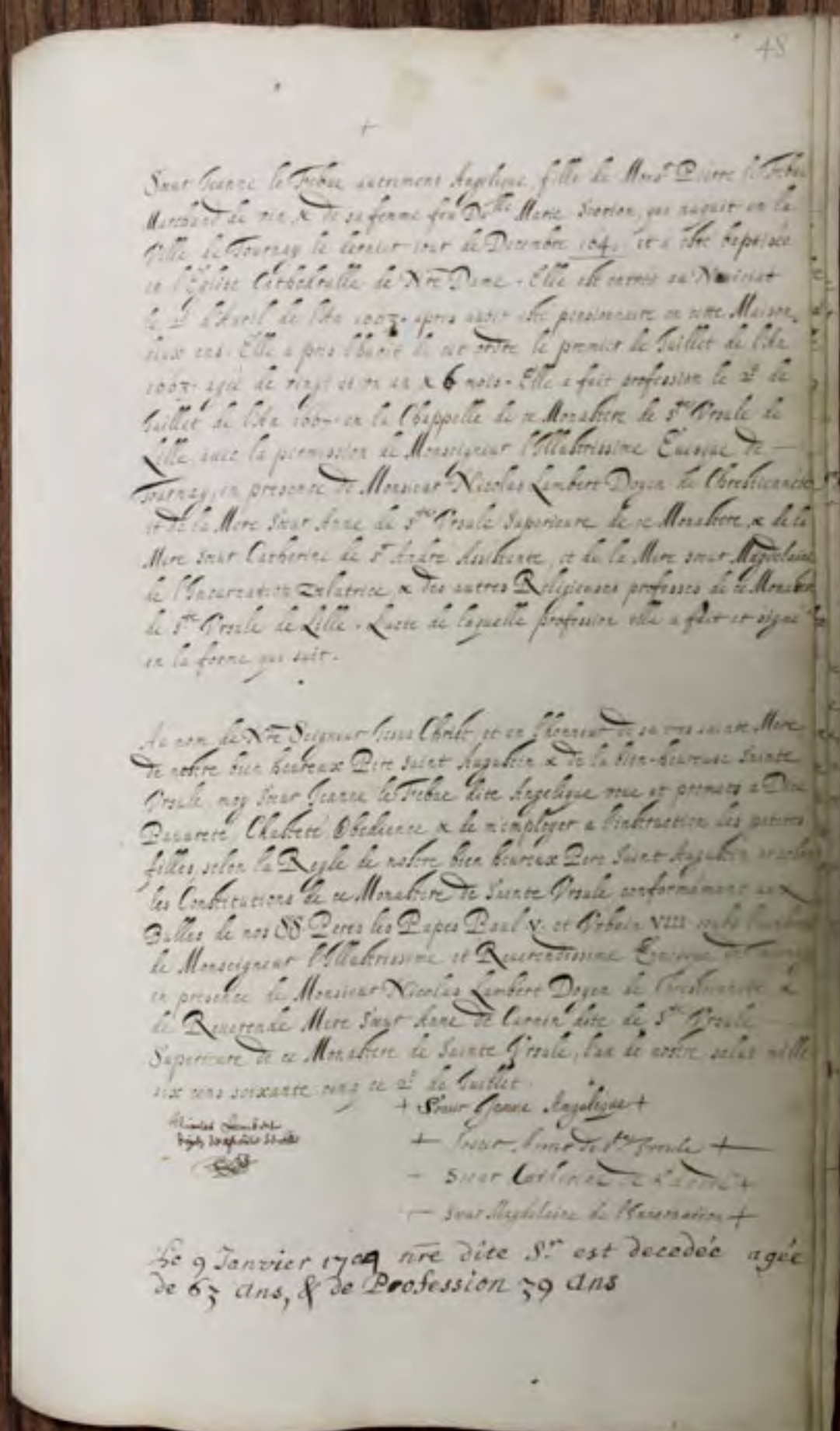
PIERRE D'AUBERMONT

Pierre d'Aubermont (1609-1675), seigneur du Quesnoy, est issu d'une des grandes familles tournaisiennes qui a su perdurer à travers les siècles depuis le moyen âge et a été appelée à occuper les plus hautes fonctions au sein du pouvoir urbain. Ils résident entre Pottes, au château du Quesnoy, et Tournai, où ils possèdent une habitation à l'angle des rues de la Ture et des Jésuites. Tout comme son père Charles d'Aubermont, Pierre d'Aubermont est élu prévôt de la ville et occupe cette fonction de 1658 à sa mort en 1675. Il est en première ligne lorsque la ville connaît les bouleversements politiques qui la voit passer de la couronne d'Espagne au royaume de France. C'est lui qui accueille en personne Louis XIV à la porte de Lille en juin 1667 et lui remet les clés de la ville.

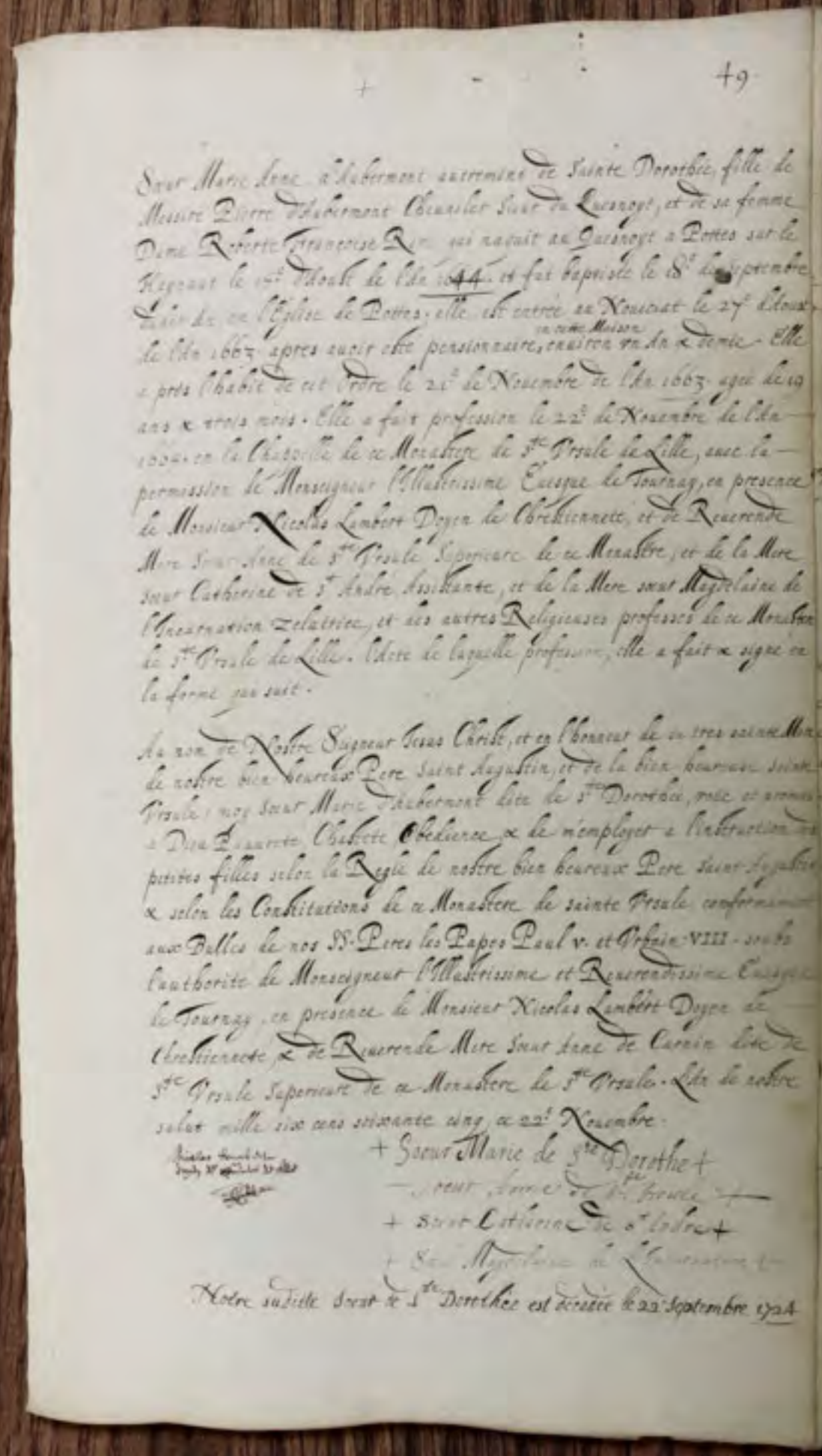
L'instruction occupe une place prépondérante dans la famille d'Aubermont. Son oncle et homonyme, Pierre d'Aubermont (1569-1641), est chanoine de Tournai et licencié en théologie de l'université de Louvain. Il est le fondateur à sa mort de nombreuses bourses d'études. Quant à sa fille Marie Anne, elle a été envoyée comme pensionnaire chez les ursulines de Lille où elle est devenue religieuse. Elle y a rejoint d'autres tournaisiennes et probablement de nombreuses jeunes filles qui devaient y résider comme pensionnaires. Leur présence démontre qu'au milieu du 17^e siècle, ces couvents sont pleinement reconnus pour leurs talents éducatifs. Or, à Tournai, il n'existe rien de pareil. L'appui de Pierre d'Aubermont à cette fondation est à interpréter dans cet idéal d'éducation.



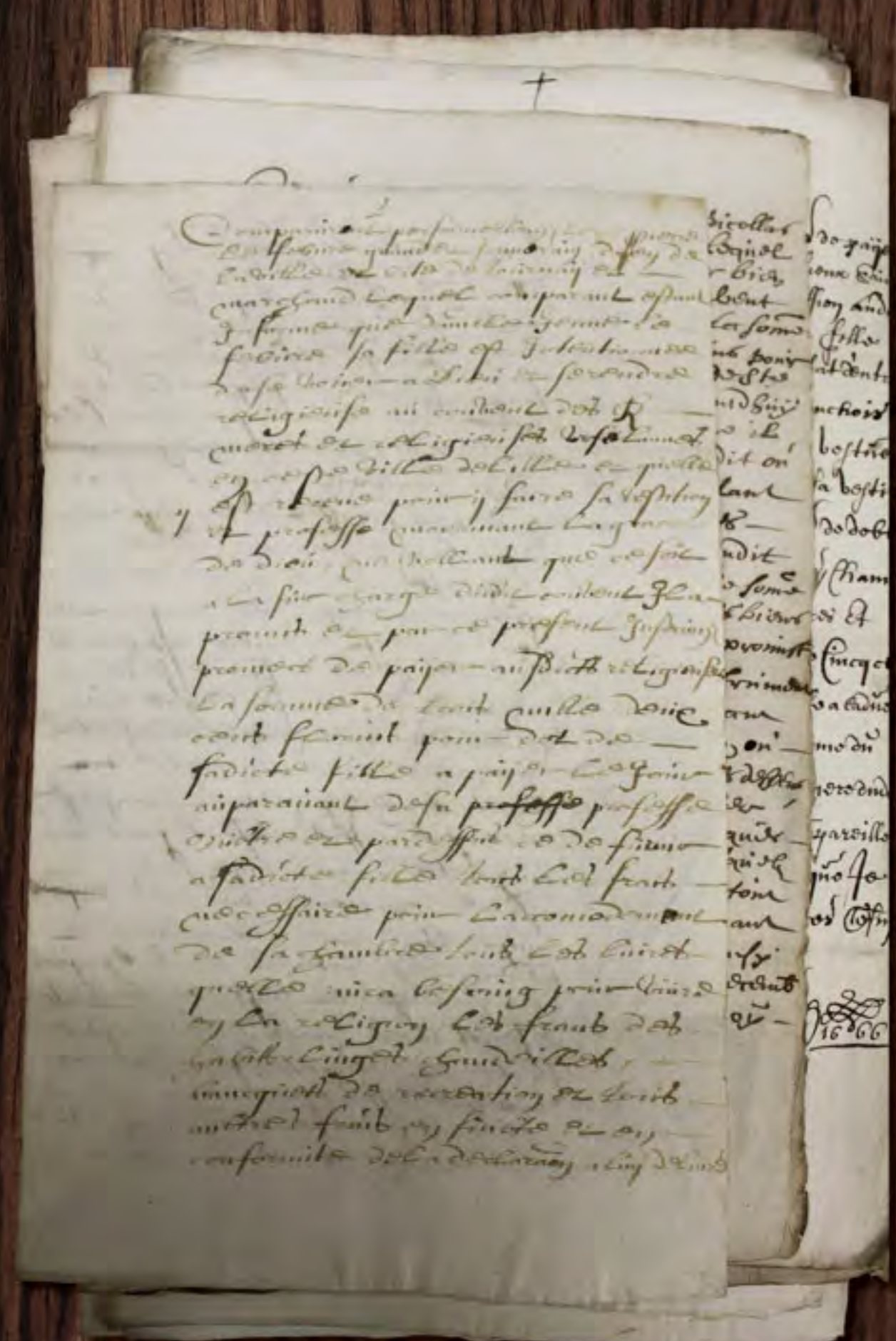
Lettre adressée aux Consaux, s.d.



Acte de profession de Jeanne Lefebvre, 1665



Acte de profession de Marie Anne d'Aubermont, 1665



Contrat de dot pour Jeanne Lefebvre, 1663

LES PREMIERS LIEUX DE VIE

Les religieuses occupent à partir du mois de juin 1667 un hôtel particulier situé dans le haut de la rue des Carmes : l'hôtel de Selles, du nom de son propriétaire, Baudry de Roisin (1610-1682), seigneur de Selles et de Rongy. Les archives du chapitre cathédral de Tournai et celles de l'abbaye Saint-Nicolas-des-Prés citent à maintes reprises cette maison et permettent d'en préciser l'emplacement. Si elle a longtemps été imaginée sur la place de Lille, face à l'église Sainte-Marguerite, c'est en réalité vers la résidence

de la communauté de Mater Dei, au n° 45 de la rue des Carmes, avec son portail gothique si caractéristique, qu'il faut se tourner. Louée pour neuf ans, les ursulines envisagent de l'acquérir mais les événements qui ont suivi la prise de la ville par Louis XIV quelques semaines à peine après leur arrivée vont contrecarrer ce projet. L'arasement de la partie haute de la paroisse Sainte-Catherine que provoque la construction de la citadelle va obliger l'administration royale à trouver une relocalisation à plusieurs cloîtres de la ville. C'est ainsi que les re-

ligieux de Saint-Nicolas-des-Prés se verront proposer à l'été 1671 l'hôtel de Selles, en compensation de la perte de leurs bâtiments près de la porte de Valenciennes, sans que les ursulines ne puissent marquer une opposition. Cependant, l'opportunité d'acquérir dans la même rue l'hôtel d'Hoogstraeten se présente rapidement à elles et l'acte d'achat est signé fin septembre de la même année. Les lieux sont toutefois occupés temporairement par Gilbert de Choiseul en raison des travaux de rénovation entamés au palais épiscopal et il leur faut attendre

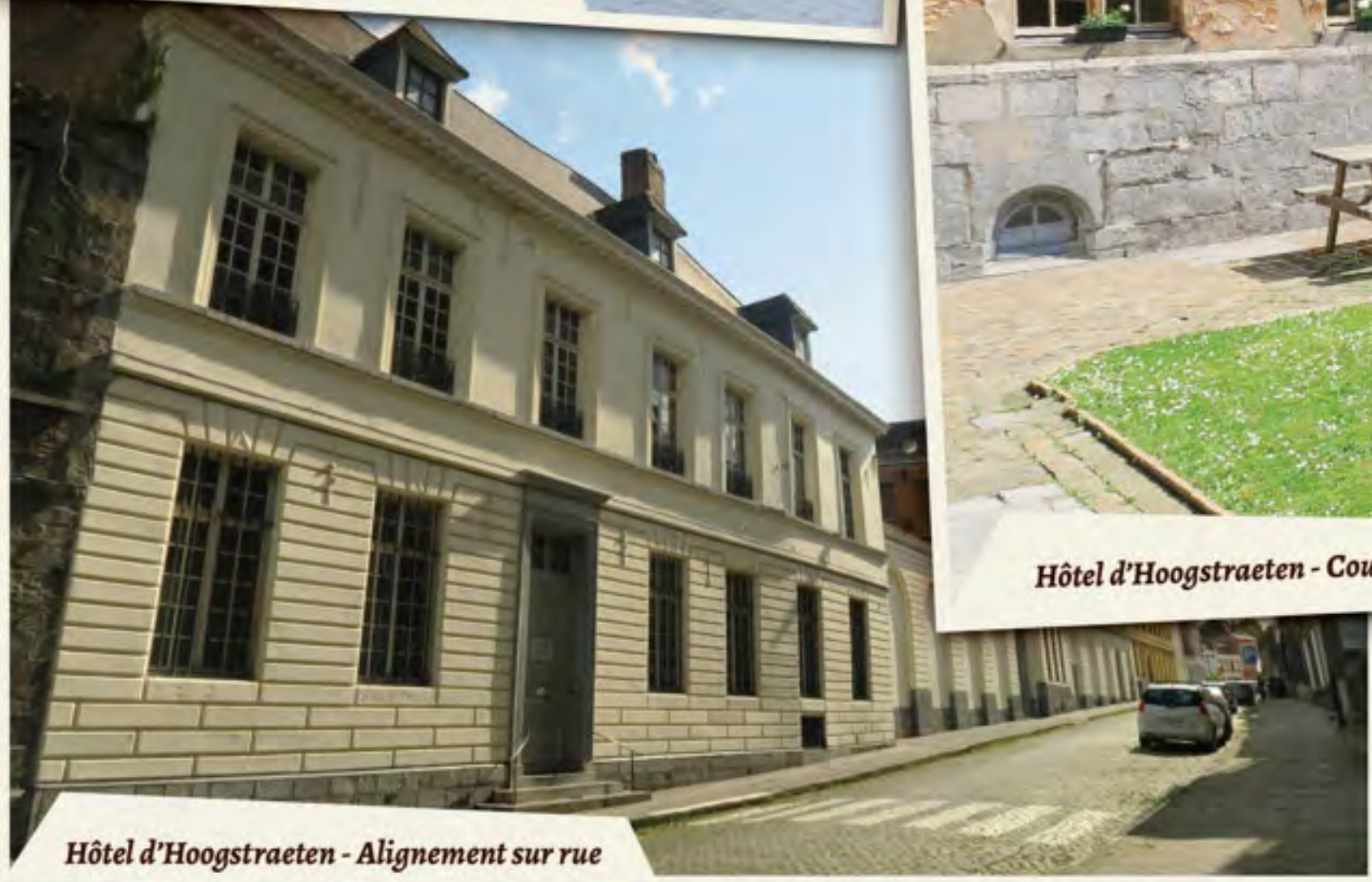
le mois de novembre pour pouvoir y entrer. Il s'agit de l'ancienne demeure du gouverneur de Tournai, Charles de Lalaing (1569-1626), large d'une cinquantaine de mètres en façade, entre le Mont-de-Piété et l'espace occupé par la chapelle actuelle, bâtie au 19^e siècle. Les ursulines ont conservé cet ensemble et il est devenu le cœur de leur couvent. Passé à la fille de Charles de Lalaing, Marie-Gabrielle, épouse de Charles-Florentin Wild und Rheingard, comte de Salm, ce sont ces derniers qui procéderont à la vente en 1671.



Hôtel de Selles - Porte cochère médiévale



Hôtel d'Hoogstraeten - Cour Saint Michel



Hôtel d'Hoogstraeten - Alignement sur rue



Ursulines Rue



Hôtel d'Hoogstraeten - Façade arrière et ex jardin

HÔTEL DE SELLES

L'hôtel particulier dit « de Selles » n'était dans la famille de Roisin que depuis les années 1650 environ. Le cartulaire des rentes de l'office du réfectoire de la cathédrale renseigne Tristan Grenut et son épouse comme propriétaires au milieu du 15^e siècle. L'hôtel passe ensuite dans la famille Cottrel, seigneurs d'Esplechin, au milieu du 16^e siècle et au début du 17^e siècle pour devenir leur hôtel particulier. Le site ne semble pas avoir bougé. Un portail mène à l'arrière, il donne sur la rue Blandinoise, au grand jardin des seigneurs de

la Howardrie avant de devenir celui des pères carmes. L'avant est toujours décrit comme étant une helde de trois maisons, rebâtie avant 1608. C'est vraisemblablement cette construction de la seconde moitié du 16^e siècle qui est encore debout. Après Saint-Nicolas-des-Prés, c'est le chapitre cathédral qui va en devenir propriétaire jusqu'à la révolution française. L'ensemble passe de main en main et est racheté par les ursulines à une communauté franciscaine en 1957. C'est donc par le plus grand des hasards qu'elles vont occuper par deux fois le même site.

« Le premier jour de septembre mille six cents septante et ung [...] Michel Baudry Jacquerie [...] procureur de messire Baudry de Roisin, chevalier, baron de Selles, etc. [...] d'une part, messieurs de Mesgrignies, commandant dans la citadelle de ladite ville et de Chastelain, commissaire des guerres, commis de la part de Sa Majesté aux travaux de ladite citadelle et ville d'autre part, et reconnurent scavoir ledit premier comparant en ladite qualité d'avoir vendu, cédé et transporté et clamé quicte a tousjours heritablement ausdits sieurs seconds comparans au nom de Sadite Majesté [...] une grande maison, jardin, lieu et heritaige, avec une autre petite maison y joindante,

gisante en hault de la rue Royel, comme il l'at acquis du feu sieur le conseiller Cazier, haboutante a la rue Blandinoise, tenant au jardin des reverends peres carmes [...] a la charge du bail qu'ont de ladite maison les religieuses ursulines, ayant encor a durer dudit jour de saint Jehan Baptiste dernier, cinq ans, rendants annuellement 344 florins et des rentes fonsieres suivantes, si comme a la confrairie de Notre Dame des Anges en la paroisse de Sainte Marguerite 5 livres flandres, a l'office du refectoire institué en la cathedrale 4 chappons et demy et 2 sols 6 deniers flandres et a l'hospital de Marvy 21 s. 3 d. [...] pour [...] la somme de 13,000 florins carolus [...]



Couloir de l'hôtel d'Hoogstraeten

HÔTEL D'HOOGSTRAETEN

Le cas de l'hôtel d'Hoogstraeten est nettement moins documenté en l'état actuel des recherches. Son architecture suggère qu'il a été construit dans les premières décennies du 17^e siècle, très vraisemblablement lorsque Charles de Lalaing, comte d'Hoogstraeten, était gouverneur de la ville, au début des années 1620. Avant de porter la dénomination qu'on lui connaît, il est renseigné comme l'hôtel de « monseigneur de Pecq », c'est-à-dire le seigneur de Pecq. Or, celui-ci est au tournant des 16^e et 17^e siècles son beau-père, Jacques de Langlée. Charles de Lalaing avait en effet épousé une de ses filles, Alexandrine de Langlée. La propriété était déjà vaste puisqu'au début du 17^e

siècle, elle commençait dans la rue des Carmes à partir de la maison de l'Intendant du Mont-de-Piété et elle se terminait avant la chapelle actuelle. La présence de la famille des seigneurs de Pecq – les Quinghien – sur la paroisse Saint-Jacques est attestée dès le 15^e siècle. Les Langlée qui leur succèdent, sont quant à eux mentionnés dès le milieu du 16^e siècle comme propriétaires dans les rues du Flocq à Brebis et de la Madeleine. L'hôtel d'Hoogstraeten est probablement le résultat d'achats successifs de parcelles sur lesquelles s'élevaient des maisons dont la trace n'a pas entièrement disparu au vu des éléments médiévaux se trouvant au niveau actuel des caves.

« [...] du 26^e de septembre 1671, [...] hault et puissant seigneur messire Charles Florentin, comte du Rhein et de Salm [...] at vendu [...] au sieur Pierre Le Febvre [...] au prouffit des reverends mere prieure, religieuses et couvent des ursulines [...] une grande maison, chambres, caves, jardin, lieu et heritages seant en la rue des Peres Carmes ditte la rue Royé [...] avecq la faculté de se servir de la fondation de la muraille, tiree par ledit seigneur comte d'Hostrate, par accord fait avecq les seigneurs consaulx de ceste ville sur la rue, au devant de la grande porte d'entree

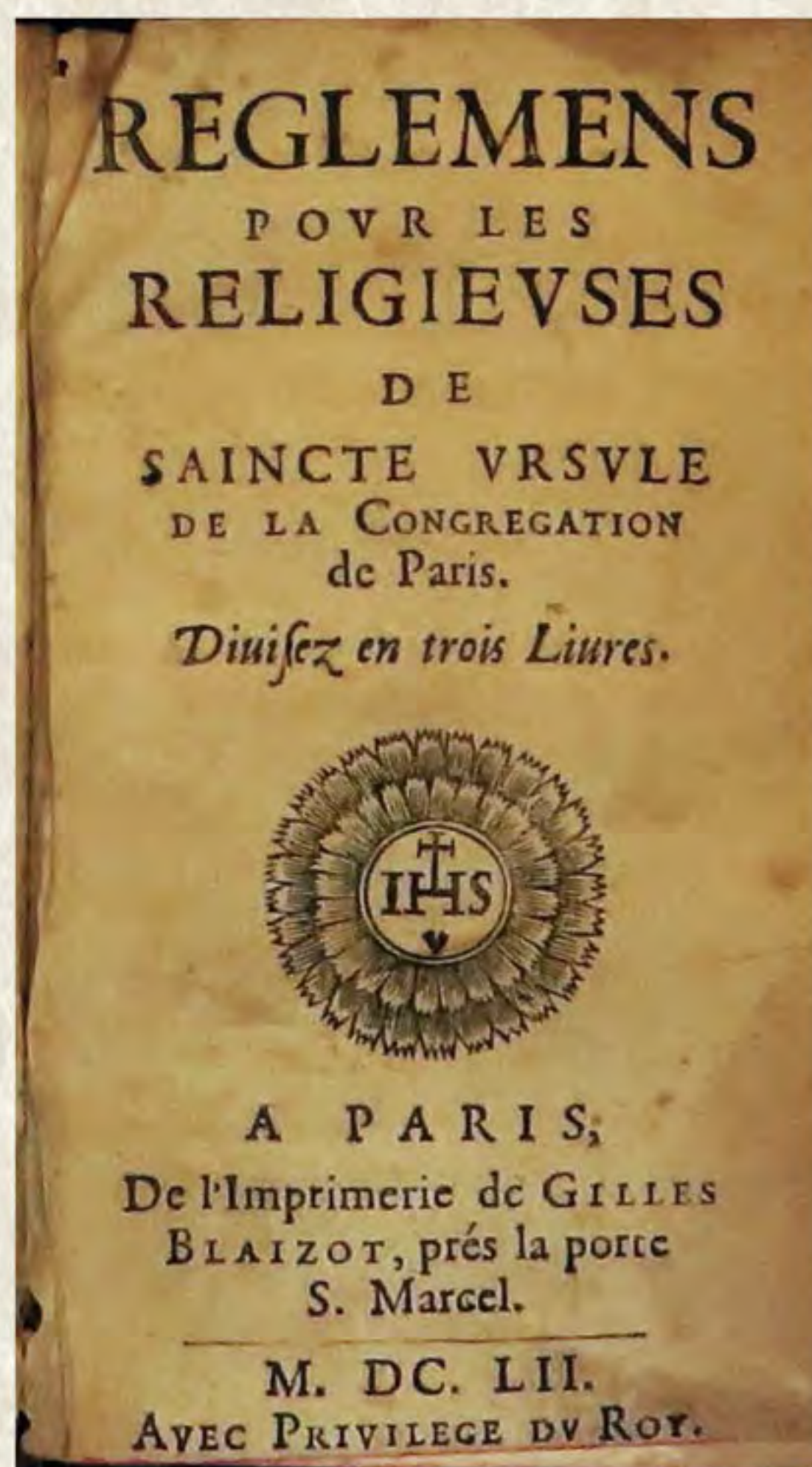
sans y rien reserver tant au corps principal que dependances et annexes et servitudes sur les heritages voisins, tenant tous lesdits edifices, scavoir venant du marché aux vaches a la maison de damoiselles Marguerite le Sueur, et Aleonore de Chastillon, par indivis, presentement occupé par Antoine Wayniel, par bas au Mont de Piété et par derriere a la maison de [blanc] et tout la rue des bouchers jusques a la maison appartenant au sieur Chastillon, seigneur del Gheulle [...] moiennant la somme de 20,000 florins carolus [...]



Hôtel d'Hoogstraeten Escalier haut

LA VIE AU COUVENT

Les premières postulantes se présentent dans la foulée de l'installation des religieuses venues de Lille. Le même parcours sera suivi à chaque fois. La jeune fille apprend tout d'abord à vivre en compagnie des religieuses et à s'imprégner de leur mode de vie. Cette période dure environ six mois, puis elle devient novice. Elle quitte alors l'habit civil pour porter un vêtement proche de celui des sœurs – c'est la prise d'habit – mais avec un voile blanc. Après deux ou trois ans, celle qui était jusque là novice prononce ses vœux solennels. Elle devient à ce moment-là pour sa vie entière, pleinement ursuline. Les religieuses se divisent toutefois en deux groupes : les choristes, appelées mères, et les converses, appelées sœurs. Les premières prennent en charge la gestion du couvent, occupent les fonctions de gouvernement, et dans le cas des ursulines, ce sont elles qui enseignent aux différentes classes. Les converses s'occupent des dures tâches ménagères. Elles sont préposées à la cuisine, à la lessive, au jardinage et au nettoyage. Cette distinction est souvent le reflet d'une différence sociale. Les religieuses de chœur sont plus instruites, dotées, de bonnes familles alors que les converses sont souvent moins bien nées et on y trouve fréquemment des orphelines.



Au cours des 17^e et 18^e siècles, 103 choristes pour 29 converses font leur profession tandis qu'aux 19^e et 20^e siècles, jusqu'en 1919, on a vu entrer un total de 89 mères et de 29 sœurs. Sous l'Ancien Régime, la majorité est originaire de Tournai ou des villages alentours, ou de la région de Lille. Parfois, certaines viennent de Flandre. Plus rarement d'ailleurs. Un cas est à part, celui de Mère Anne de Surlis de Sainte Aldegonde. Fille d'un couple de comédiens français, Jean de Surlis et Madeleine Hazard, réputés proches de Molière, elle est née à Paris près du Louvre. Le caractère itinérant de leur profession les a menés dans nos régions et la petite Anne est devenue pensionnaire chez les ursulines pour ensuite prononcer ses vœux quelques années plus tard. D'une grande éducation, elle est devenue maîtresse des pen-

sionnaires. Les annales du monastère témoignent dans ce sens puisqu'elles disent d'elle qu'« elle avoit un talent merveilleux pour l'éducation de la jeunesse. Elle avoit beaucoup de science propre à cela. Elle savoit la grammaire françoise en perfection également dicter des lettres, jouer le claversin et chanter la musique. Le ciel avoit donné une voix des plus agréables. Elle charmoit tout le monde pour son harmonie. Elle se faisoit craindre et aimer par toutes les pensionnaires. Elle avoit un grand savoir vivre et cela les attiroit infiniment. ».

La prononciation des vœux se déroule au cours d'une grande célébration. À cette occasion, certaines familles offrent des précieux objets liturgiques ou de fortes sommes d'argent pour en faire réaliser. En 1703, la famille Cordouan-d'Auby donne une paire de grands chandeliers en argent. L'année suivante, la famille Le Pers donne une somme pour faire réaliser un magnifique ciboire avec couvercle, orné de têtes d'anges. Au même moment, un ornement complet, rouge cramoisi, décoré de fleurs d'or, est donné par mère Marie Joseph Racine. Tous ces objets, de véritables œuvres d'art, sont encore conservés de nos jours.

Le gouvernement du monastère est confié à la supérieure qui est élue pour trois ans lors d'une assemblée de chapitre. Elle est soutenue dans sa charge par l'assistante ou préfète qui la supplée lorsqu'elle est malade ou absente. L'assistante a en charge la gestion et la répartition des charges quotidiennes. La zélatrice ou « discrète » est le troisième personnage. Elle doit maintenir la paix dans le monastère et s'informer de tout ce qui s'y passe. À côté de cela, d'autres fonctions existent : les finances sont entre les mains de la dépositaire et les jeunes filles qui forment l'avenir du couvent sont entre les mains de la maîtresse des novices. Quant à l'école, elle est sous la direction de la maîtresse générale des classes.

La règle que les religieuses suivent est celle de saint Augustin. Elles sont tenues à la stricte clôture et ne peuvent donc sortir sans autorisation. C'est pour cette raison que ces monastères recrutent des sœurs tourières. Ces femmes dont le statut est assez mal défini ne prononcent aucun vœu et vivent dans le bâtiment mais en dehors de la clôture. Elles font essentiellement le lien avec l'extérieur, effectuent les achats de nourriture, se consacrent aux tâches ménagères ou encore accueillent les gens de l'extérieur qu'elles conduisent alors aux parloirs. Elles ont une vie spirituelle et s'apparentent à des laïques consacrées. La présence de tourières et l'obligation du respect de la clôture ont perduré jusqu'au milieu du 20^e siècle.



« DE CE QUI CONCERNE L'INSTRUCTION DES JEUNES FILLES »

L'éducation des jeunes filles est le cœur même de l'activité des communautés d'ursulines. La congrégation de Paris à laquelle appartient le couvent de Tournai enjoint même aux religieuses de chœur d'émettre un quatrième vœu, celui d'enseignement. Les écoles qu'elles ouvrent sont loin des écoles de quartier mais sont de véritables établissements scolaires, adaptés à l'éducation féminine.

L'externat, c'est-à-dire l'instruction gratuite des petites filles, particulièrement les petites filles pauvres de la ville, occupe une grande part de leur activité d'enseignement. Les maîtresses de classes et d'ouvrages leur apprennent l'orthographe, l'arithmétique, les travaux de broderies et de dentelles. Le catéchisme et les prières font également partie du bagage intellectuel.

À côté des externes, les ursulines hébergent également des pensionnaires, plus âgées. Elles logent et vivent bien souvent dans un bâtiment situé à part, qui leur est propre. Elles disposent d'un oratoire et d'un grand réfectoire. Les séjours au pensionnat ne durent pas plus de deux ou trois ans, parfois moins, entrecoupés d'ab-

sences, de telle sorte qu'un parallèle avec l'enseignement actuel n'est pas imaginable. Il arrive que les jeunes filles deviennent pensionnaires une première fois vers l'âge de 12 ans puis reviennent à l'âge de 15 ans. Elles sont issues de familles aisées et y résider coûte une belle somme d'argent par trimestre que les religieuses consignent méticuleusement dans un grand registre. C'est là une source de revenus importante pour le couvent et une baisse du nombre d'inscrites est souvent vécue comme une catastrophe financière. En 1776, lors de la visite du nouvel évêque, Guillaume-Florentin de Salm-Salm, on dénombre un peu plus de 60 pensionnaires mais on sait qu'à Tournai, elles pouvaient dépasser la centaine. En 1718, on compte au total, avec les externes, 200 écolières.

Les religieuses tiennent également une école dominicale qui réunit un grand nombre de femmes de tout âge, parfois jusqu'à 50 ou 60 ans, pour leur apprendre les bases de l'instruction. Pendant le carême, elles instruisent également les petites filles et les petits garçons, pour un temps, pour leur première communion



Les Religieuses

Ursulines prennent la liberté de représenter à vos Seigneuries ce qu'elles font au-delà de leurs obligations.

- 1° Elles instruisent tous les Dimanches plus de deux cents femmes, filles et enfants pendant une heure où la plus grande partie des Religieuses s'occupent avec beaucoup de zèle à insinuer la parole de Dieu, ce qui les fatigue très considérablement, elles peuvent épargner toutes ces peines sans offenser Dieu, les hommes n'y étant aucunement obligés.
- 2° Elles instruisent encore pendant le carême tous les enfants des paroisses qui se présentent pour leur première communion, les filles dans une classe, et les garçons dans les parloirs qui ne se désemplissent pas pendant les heures marquées à ce sujet. Cette fonction est des plus pénibles pour elles, par les peines qu'elles ont à instruire ces garçons qui d'ordinaire sont étourdis, ignorants et stupides au-delà de l'imagination.
- 3° Elles ne sont obligées par leurs constitutions, article 6 de leur règle, d'enseigner dans leurs classes que quatre heures par jour, à savoir depuis 9 heures et demie jusqu'à 11, et depuis 2 jusqu'à 4 et demie. Elles ouvrent cependant leurs classes à 8 heures et demie jusqu'à 11 et à 1 heure jusqu'à 5, ce qui fait 2 heures et demie de plus qu'elles ne sont obligées.
- 4° Elles ne sont obligées de recevoir dans leurs classes que les enfants qui connaissent les lettres et commencent à épeler. Elles les reçoivent cepen-

Les religieuses ursulines prennent la liberté de représenter à vos seigneuries ce qu'elles font au-delà de leurs obligations.

1° Elles instruisent tous les dimanches plus de deux cents femmes, filles et enfants pendant une heure où la plus grande partie des religieuses s'occupent avec beaucoup de zèle à insinuer la parole de Dieu, ce qui les fatigue très considérablement [...].

2° Elles instruisent encore pendant le carême tous les enfants des paroisses qui se présentent pour leur première communion, les filles dans une classe et les garçons dans les parloirs qui ne se désemplissent pas pendant les heures marquées à ce sujet. Cette fonction est des plus pénibles pour elles par les peines qu'elles ont à instruire ces garçons qui d'ordinaire sont étourdis, ignorants et stupides au-delà de l'imagination.

3° Elles ne sont obligées par leurs constitutions, article 6 de leur règle, d'enseigner dans leurs classes que quatre heures par jour, à savoir depuis 9 heures et demie jusqu'à 11, et depuis 2 jusqu'à 4 et demie. Elles ouvrent cependant leurs classes à 8 heures et demie jusqu'à 11 et à 1 heure jusqu'à 5, ce qui fait 2 heures et demie de plus qu'elles ne sont obligées.

4° Elles ne sont obligées de recevoir dans leurs classes que les enfants qui connaissent les lettres et commencent à épeler. Elles les reçoivent cepen-

dant sans qu'ils connaissent une seule lettre pour l'aisance des pauvres qui ne feraient certainement pas apprendre leurs enfants s'ils étaient obligés de faire la dépense de 4 patards pour leur faire apprendre les lettres.

5° Elles ne sont obligées pas d'apprendre à travailler autant qu'elles le peuvent sans s'incommoder [...].

6° Elles ne sont obligées de tenir leurs écolières que jusqu'à l'âge de 18 ans, mais comme cet âge est souvent celui où la jeunesse est en plus grand danger par un principe de charité et pour leur donner quelque aisance quand elles sont dans la nécessité par leur ouvrages qui sont à leur profit, elles les souffrent jusqu'à 24 et 30 ans.

7° Il arrive fort souvent que les filles assez âgées se trouvent dans le cas d'apprendre à raser et racommoder des dentelles pour pouvoir entrer en condition. Elles souffrent encore que cesdites filles fréquentent leurs classes où on les perfectionne, ce qui procure au public des filles de chambre et des servantes qui savent travailler dans la perfection.

8° Leurs constitutions leurs donnent trois semaines de vacances et plusieurs jours de congé tous les ans pour les soulager dans ce fatigant emploi. Elles sacrifient encore cette douceur pour le bien de leurs écolières [...].



Le 1^{er} Septembre 1700 Marie Françoise Gillis âgée de 16 ans est entrée chez nous pour être pensionnaire elle paie par an 25 # de gros nous livrons le lit et elle blanchit son linge
Le même jour reçut 3 mois de sa pension échéant le 1^{er} Décembre 1700 — 54 — 10 — 0
Le 22 Décembre 1700 reçut 3 mois de sa pension échéant le 1^{er} Mars 1701 — 54 — 10 — 0
Le 24 Mars 1701 reçut 3 mois de sa pension échéant le 1^{er} Juin 1701 — 54 — 10 — 0
Le 23 Août 1701 reçut 2 mois et 8 jours de sa pension — 26 — 0 — 0
elle n'y a demeuré non plus
Le 14 Août 1701 Claire Isabelle Camps âgée de 8 ans est entrée chez nous pour être pensionnaire elle paie par an 25 # de gros nous livrons le lit elle blanchit son linge
Le 8 Août 1701 reçut 3 mois de sa pension échéant le 14 Novembre 1701 — 54 — 10 — 0
elle n'y a demeuré non plus
Le 2 d'Août 1701 Marie Florence Copin âgée de 10 ans est entrée chez nous pour être pensionnaire elle paie par an 22 # de gros nous livrons le lit elle blanchit son linge
Le 8 d'Août 1701 reçut 3 mois de sa pension échéant le 2 d'Avril 1702 — 65 — 0 — 0
Le 23 d'Avril 1702 reçut 3 mois de sa pension échéant le même jour d'août — 66 — 0 — 0
elle n'y a demeuré non plus
Le 23 d'Avril 1702 reçut 3 mois de sa pension échéant le 3 d'Avril 1703 — 66 — 0 — 0
elle n'y a demeuré non plus
Le 3 de Décembre 1701 reçut 4 mois de sa pension échéant le même jour d'août — 44 — 0 — 0
elle n'y a demeuré non plus

LES URSULINES ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

La fin du 18^e siècle va bouleverser les habitudes dans lesquelles les religieuses sont ancrées. Les périodes fastes sont bien loin et le recrutement, déjà en berne depuis le milieu du siècle, décline fortement à partir des années 1780. Avant 1797, seules quatre religieuses prononcent leurs vœux, 3 choristes et 1 converse. À l'inverse, le nombre d'écôlières ne fait qu'augmenter pour arriver à la veille de la Révolution à 150 pensionnaires et 300 externes.

Les changements de régime qui s'opèrent en France provoquent d'importantes fluctuations dans le nombre d'internes et de religieuses. La suppression des vœux de religion en 1790 puis la fermeture définitive des couvents en 1792 amène certains établissements de la région de Lille, comme celui de l'Abiette, à demander l'asile aux ursulines de Tournai. Bien conscientes de l'urgence de la situation, les religieuses restent prudentes et préfèrent donner priorité à leurs consoeurs de tourquennoises dont elles étaient à l'origine de la fondation. En effet, en 1734, les filles de Notre-Dame de Tourcoing avaient demandé à pouvoir prononcer des vœux solennels et instaurer une clôture. L'évêque François-Ernest de Salm-Reifferscheid les en avait autorisées mais à condition de devenir ursulines. Pour opérer la transition, il avait demandé au couvent de Tournai d'y envoyer plusieurs religieuses. En 1790, les ursulines de Tourcoing compte 33 choristes et 15 converses. Six d'entre elles vont demander à pouvoir entrer à Tournai, de même que trois de Lille et une de Saint-Omer. Une moniale de l'abbaye des Prés-Porchins, rue Frinoise, fera de même, tout comme la propre sœur de la supérieure, la mère Havet de saint Léonard, entrée chez les carmélites de la rue d'Audenarde.

Dès qu'elles en ont la possibilité, les religieuses reprennent l'habit. C'est chose faite après le signature du Concordat en 1801. Le pensionnat n'a quant à lui pas cessé de fonctionner et l'externat encore moins. Adrien Hoverlant témoigne en 1806 qu'« Il n'y a point d'école primaire à Tournay mais il y a deux maisons d'éducation qui en tiennent lieu : l'école secondaire particulière de M. Rivière et la maison d'éducation tenue par des religieuses ursulines [...] Les ex-dames ursulines donnent la même instruction [NB : la lecture, l'écriture, l'arithmétique et les principes de la religion chrétienne] à 150 jeunes filles nées de parents honnêtes et peu aisés, et leur apprennent en sus le tricot et le travail de l'aiguille [...] ».

En 1797, c'est au tour des anciens Pays-Bas autrichiens de voir tous les établissements religieux fermer les uns après les autres. Les officiers municipaux se présentent à la porte de chaque couvent de la ville pour en faire sortir leurs habitants et procèdent rapidement à l'inventaire puis à la vente du mobilier et des objets précieux comme bien nationaux. Bientôt, c'est au tour des bâtiments conventuels et des divers biens immobiliers. Les livres des bibliothèques et les archives sont quant à eux transportés à Mons, à la bibliothèque départementale.

Aux ursulines pourtant, personne ne vient faire exécuter l'ordre de dispersion, si bien que la supérieure adresse un courrier à la municipalité pour savoir qu'elle est leur situation. La réponse est sans équivoque ; la ville souhaite maintenir les ursulines dans leur activité d'enseignement au sein de leur maison tout en les obligeant à quitter l'habit religieux. Les ursulines s'exécutent et passent sans encombre la Révolution. Elles deviennent ainsi le seul couvent de la ville à avoir pu conserver quasiment intact son patrimoine matériel.



D'UN BOULEVERSEMENT À L'AUTRE, LA VIE À LA RUE DES CARMES DU CONCORDAT À L'UNION ROMAINE

La vie reprend son cours normal dès les premières années du 19^e siècle mais les repères ont changé. Les couvents de Lille et de Tourcoing ne renaissent pas et les sœurs qui étaient venues demander une hospitalité temporaire intègrent Tournai de manière définitive. On réouvre le noviciat et les postulantes reviennent. Au total, de 1803 à 1919, le couvent accueillera un total de 121 religieuses, réparties en 90 choristes pour 31 converses. Ce nombre est proportionnellement le

même que sous l'Ancien Régime. Cependant, la population a changé. Si jusqu'au milieu du 18^e siècle, le recrutement s'effectue pour beaucoup au sein même de la ville, dans les plus hautes sphères de la société tournaïenne, ce n'est plus le cas dans la seconde moitié du siècle et au 19^e. La zone géographique s'est étendue et la ville de Tournai est assez peu représentée. L'origine sociale des religieuses a aussi évolué vers les sphères de la bourgeoisie régionale.



Classe et astrolabes



Photographie de groupe de 1919

On continue l'œuvre d'éducation au pensionnat et à l'externat gratuit comme avant la Révolution mais on innove aussi. En 1830, les religieuses inaugurent l'externat n° 1 ou externat rétribué « en faveur de la petite bourgeoisie [...] et la classe aisée pour y commencer la première éducation et venir la finir au pensionnat » tandis qu'en 1856, un orphelinat est créé ; il fonctionnera jusqu'en 1914. Les jeunes filles qui y sont admises sont issues de familles pauvres et choisies par les religieuses parmi les élèves de la classe gratuite. Elles y rentrent vers 10 ans où elles sont nourries et logées mais où elles sont employées aux tâches ménagères comme l'écrivent les sœurs dans leur chronique : « Les petites orphelines entretiennent journalièrement l'ex-

ternat rétribué et leur quartier à elles. Elles font les lits des pensionnaires, les chambres des petites. Elles épluchent les légumes et font la lessive [...]. Elles étendent le linge au cu-roir, le mettent à sécher et le plient. [...] Elles rendent les services de la maison plus facile à nos sœurs [...], en servant au réfectoire des pensionnaires [...]. Pour ce qui est de leur instruction, on les forme aux bonnes manières. Elles reçoivent des leçons de politesse et de maintien. On leur apprend le français, de manière à le parler couramment et d'un style convenable. [...] mais le soin principal est de les former à la piété. [...] Le rez-de-chaussée et le bas étage du nouveau bâtiment [celui construit en 1852 dans le haut de la rue des Bouchers], le grenier et les mansardes de la maison Duhamel [l'actuelle école primaire] sont à leur usage ».



Une classe du Pensionnat en 1892

Les religieuses tiennent à jour les listes des élèves, consignent les recettes et les dépenses des différentes sections. Ces registres constituent une source incontournable pour appréhender la vie de l'établissement, le niveau social des élèves et leur nombre aux 19^e et 20^e siècles. Un questionnaire adressé aux religieuses, également en 1856, fait état de la population des lieux. Outre les 31 choristes et 10 converses, 64 pensionnaires et 10 orphelines âgées de 12 à 21 ans sont à demeure, auxquelles il faut ajouter 200 enfants pauvres, 90 externes et 80 femmes fréquentant l'école dominicale.



Vue de l'école en 1899

Le 20^e siècle s'ouvre sur les prémices d'un changement à venir. Les questions d'union entre les ursulines sont d'actualité. Jusqu'à présent, les couvents appartiennent à une des congrégations, celle de Paris, Bordeaux, Lyon, etc. mais sont autonomes, dépendant seulement de l'évêque de leur diocèse. Dès lors, chaque communauté accueille ses postulantes et celles-ci suivent leur formation entre leurs murs, dans un noviciat qui leur est propre. En Flandre et dans les Pays-Bas, l'Union de Tildonk s'est mise en place au fur et à mesure au cours du 19^e siècle.

En 1900, 71 communautés provenant de différents continents créent l'Union Romaine. Le projet avait été soumis au couvent de Tournai mais on avait clairement décliné l'invitation. Ceci s'explique sans doute par la crainte de perdre sa spécificité mais également l'absence d'occasions de découvrir d'autres couvents. Le vote en France de la loi de séparation des Églises et de l'État – la loi Combes – en 1905 va provoquer l'arrivée massive de congrégations à la frontière belge. La région de Tournai va devenir une terre d'accueil pour nombre d'entre elles. Les ursulines de Saint-Omer, qui

font déjà partie de l'Union Romaine, vont s'installer rue du Crampon de 1907 à 1931. Certaines religieuses venues de Beaulieu, en Corrèze, d'Evreux ou de Vitry, près de Rennes, arrivent directement à la rue des Carmes entre 1904 et 1906. Elles y seront pleinement intégrées et lorsqu'elles le pourront, elles demanderont à être admises définitivement. Les mentalités vont commencer alors à changer et l'on va considérer les aspects positifs de ces rencontres. Un événement inattendu va achever de les convaincre. En juin 1918, la communauté toute entière de la rue du Crampon est obligée de

quitter ses bâtiments réquisitionnés par les allemands et c'est naturellement qu'elle s'adresse aux ursulines de Tournai. Elles seront hébergées pendant plusieurs mois dans des locaux du pensionnat, réaménagés pour l'occasion, créant des liens très forts entre les deux communautés. Une photographie voulue pour immortaliser ces instants en témoigne et en décembre 1919, un vote à bulletin secret décide l'entrée du couvent de Tournai dans l'Union Romaine.

L'ÉVOLUTION DE L'ÉCOLE ET DU COUVENT APRÈS 1919

L'affiliation à l'Union Romaine le 6 décembre 1919 va provoquer d'importants bouleversements dans la structure et dans la vie du couvent. Les ursulines de Tournai vont se trouver liées à d'autres couvents d'ursulines de Belgique: Mons, qui était entré en 1914, et Zaventem, qui avait rejoint l'union en 1905. Walcourt avait été fermé en 1919 mais Verviers s'ajouta en 1924 et Marchienne-au-Pont en 1927. Les couvents de l'Union Romaine sont répartis en provinces. Tournai rejoint la province de Belgique, fondée en 1914 mais effective réellement à partir de 1920. À sa tête se trouve une provinciale, nommé par la supérieure générale qui réside à Rome, et entourée de conseillères provenant des dif-

férents couvents. Chaque communauté est quant à elle dirigée par une prieure, à la place d'une supérieure autrefois. Autre changement de taille, le noviciat n'est plus à Tournai. Il est mis en commun avec les noviciats des autres couvents et on les réunit en un seul lieu: Zaventem. Les futures religieuses y apprennent à se connaître et à forger des liens indéfectibles. Les vœux sont également modifiés. À la place de la cérémonie unique, on institue des vœux temporaires, prononcés deux ans après la cérémonie de vœture, et des vœux perpétuels, trois ans après. L'habit va changer également car jusqu'alors elles avaient gardé pour l'essentiel celui du 17^e siècle de la congrégation de Paris.

Les religieuses sont cependant encore attachées à leur couvent d'origine. On les « stabilise » dans leur communauté et après le temps du noviciat, elles y reviennent pour prononcer leurs vœux perpétuels. La situation évolue à la suite du chapitre général de 1928. Toutes les novices appartiennent désormais à leur province et non plus à un couvent en particulier. La der-

nière des sœurs à avoir pu prononcer ses vœux en tant que tournaise est Marie de l'Incarnation Joveneau en 1929 et Marie Joseph Duquesne sera la première à les émettre sous la bannière provinciale. Au même moment, on décide d'envoyer des sœurs en mission au Brésil, en Alsaka et en Afrique.



Religieuses en 1958



Jubilair



Chœur

La seconde guerre mondiale va transformer à nouveau la rue des Carmes en lieu d'accueil. Les 16 et 17 mai 1940, Tournai est bombardé. Plusieurs couvents de la ville en proie aux flammes deviennent inhabitables mais par chance, les ursulines et le quartier Saint-Jacques sont épargnés. Vingt-si dames de Saint-André y trouvent refuge à partir du 11 juin et au mois de décembre c'est toute la communauté des carmélites qui s'y installe. Du côté de l'Union Romaine, les mouvements s'enchaînent. Marchienne-au-Pont est fermé

en 1937 puis c'est au tour de Verviers, bombardé, en 1941. Les sœurs sont réparties à chaque fois dans les couvents subsistants. Le noviciat de Zaventem est également évacué et c'est à Tournai qu'il réouvre en 1943. Il est transféré à Beaugency en 1946. La cérémonie des vœux perpétuels se déroulera encore dans le couvent de Tournai jusqu'en 1948. Les dernières sont sœur Marie de Saint-Charles Bertrand et sœur Madeleine Vettiger. Puis ce sera à Dourdan ou à Paris. Le recrutement s'essouffle très nettement à partir des années 1950. Si en

1962, on comptait encore plus d'une trentaine de sœurs, c'est essentiellement du aux fermetures des autres communautés, la dernière étant Zaventem en 1958. En 1993, la décision est prise de quitter le couvent de Tournai. Les sœurs sont alors encore douze. Outre les deux précitées, la communauté comprend encore sœur Angéline Vandenberghe, sœur Katarina Wröbel, sœur Saint Paul Tye, sœur Marie-Xavier Van Keerberghen, sœur Marie-José Flamand, sœur Marie-Agnès Van Weyenberg, sœur Imelda Vandebroek, sœur Ancilla Murat, sœur

Marie-Luce Godin et sœur Marie Seynaeve. Elles rejoignent à Mons sœur Marie-Vincent Collard, partie diriger la maison en 1990, mais gardent jusqu'en 1999 une présence au centre Mater Dei. La province belge devient trop petite et elle est réunie au nord de la France pour former en 1995 la province France Nord-Belgique, devenue en 2009 France-Belgique-Espagne.



Souvenir
du séjour de nos chères Soeurs Carmélites
dans notre Monastère du 8 déc. 1940 au 4^e juillet 1942.



Mère S' Norbert (1974)

L'école continue de se développer pendant ce temps et le personnel laïc prend au fur et à mesure la relève. Pour les plus jeunes élèves, l'externat payant devient en 1952 l'école primaire reconnue par l'État que l'on connaît aujourd'hui et en 1954 l'école gratuite est fermée, par manque de population. La direction du primaire est tenue par sœur Marie de Saint-Charles de 1952 à 1981 à laquelle succède une direction laïque. La mixité s'installe en 1978 et les premiers instituteurs font leur apparition en 1982. L'école secondaire actuelle succède peu à peu au pensionnat. La direction, tenue depuis la fin de la guerre par sœur Marie-Angèle, arrive également dans des mains laïques à partir de 1975. L'école devient mixte officiellement à partir de 1979. Les religieuses ne se désintéressent pour autant pas de leur établissement. Elles continuent jusqu'à leur départ en 1994 à tenir à jour les listes des élèves, à s'occuper des questions de gestion générale et à transmettre l'idée que « l'école des Ursulines est une école à dimension humaine qui vise un enseignement de qualité dans une éducation chrétienne ».



Chœur

« LES RELIGIEUSES SOLENNISÈRENT LA FÊTE DU JUBILÉ DE L'ÉTABLISSEMENT DE CETTE MAISON » : LES CÉLÉBRATIONS DES ANNIVERSAIRES

50

Les anniversaires sont l'occasion de fête aux accents divers en fonction des époques. Chaque année, le 25 avril, les ursulines rappellent leur fondation. Les jubilé sont fêtés de manière plus solennelle. Les annales racontent avec détail ceux de 1717 et 1767. Le premier est assez sobre :

« Le 27 avril de la même année [1717], les religieuses solennisèrent la fête du jubilé de l'établissement de cette maison avec beaucoup de cérémonie. Elles obtinrent à cette effet des Indulgences de quarante jours pour tous ceux et celles qui visiteraient la chapelle. On y chanta la messe en musique par les religieuses ou il y assista une quantité de monde. Les vêpres se chantèrent en faux bourdon d'une manière très mélodieuse. Ensuite se fit le Salut en musique. On y chanta le Te Deum avec la bénédiction du Très Saint Sacrement. Il y eut huit jours de réjouissance dans cette maison [...] »

Monastère des Dames Ursulines
TOURNAI



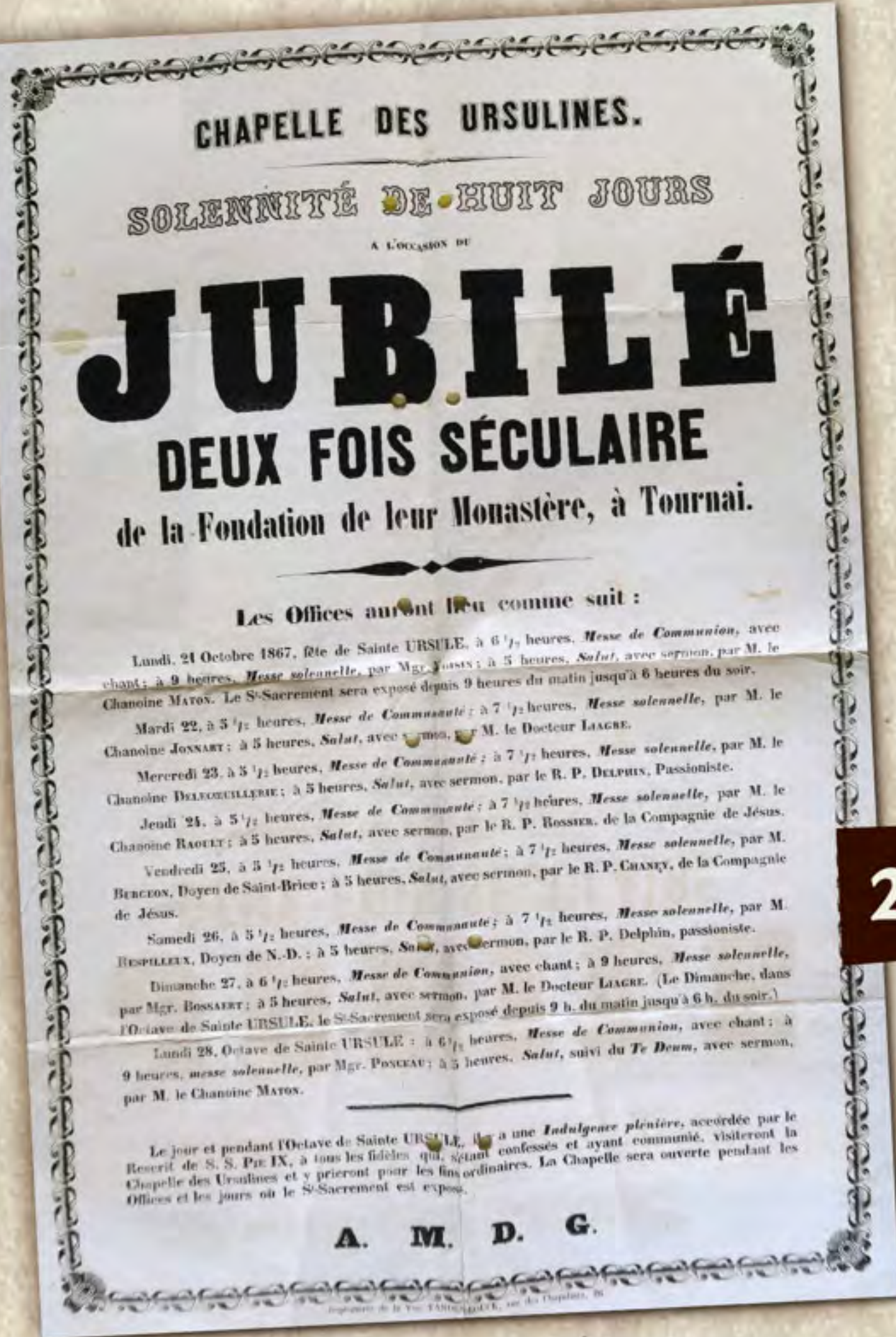
100

LE CENTENAIRE ALLAIT AVOIR UN TOUT AUTRE FASTE :

« Le 25 avril 1766 a commencé la centième année de notre établissement. On a donné un verre de vin à la communauté à midi, une couque sucrée, du café et une portion particulière. Le supérieur ecclésiastique, M. Hoverlant, vicaire général, a accordé que pendant ladite année jubilaire, chaque religieuse pourrait manger une fois au parloir avec sa parentée (ce qui se fit cependant à leurs frais) [...]. Le 21 dudit mois [septembre], on célébra le jubilé solennellement par une grande messe en musique à 11 heures, le salut avec le Te Deum par les musiciens de la cathédrale. Après quoi, on fit un repas au parloir pour les officiers de la maison et le maître de musique. Les autres n'ont eu qu'une collation après le Salut. On cessa les classes des pensionnaires et externes huit jours. Avant cette cérémonie, à 10 heures, les religieuses ont été toutes au cabinet de la supérieure prendre

un verre de vin de liqueur avec quelques macarons. La communauté eut pendant 9 jours récréation à table (pendant laquelle les confesseurs sont entrés 3 fois, avec permission du supérieur), le vin donné à discrétion, café, tous les jours une demi couronne chacune pour des desserts, outre plusieurs autres, et toutes en particulier 3 bouteilles de vin et une de rossolis. Les sœurs du noviciat et les converses 2 bouteilles de vin et une pinte de rossolis. On s'est fait un plaisir de s'inviter à déjeuner dans les dortoirs, galeries, quartiers de Madame Cazier, aux externes et on chanta le Te Deum le dernier jour à l'avant chœur après l'intention. Et après avoir passé la neuvaine dans la joie commune, on reprit avec le même plaisir l'ordre comme s'il n'avait pas été interrompu. Cependant le 27 avril 1767, on acheva la fête par trois jours de divertissements [...] »

»



200

Les années qui suivent la Révolution sont très peu documentées et on ne sait rien des éventuelles festivités de 1817. On retrouve nettement plus de traces du 2^e jubilé, en 1867. Il a surtout été marqué par huit jours de célébrations

pendant le mois d'octobre dans la chapelle. Malgré les demandes insistantes des pensionnaires de pouvoir entrer dans la clôture, tout semble s'être déroulé en interne et sans faste autre que la décoration de l'église.



Religieuses 1967



Anniversaire 1967

250

Le 250^e anniversaire tombait en 1917, en pleine guerre mondiale, et a dû être fêté dans l'intimité. Les annales racontent le désarroi des sœurs.

« Le 25 avril 1917 est le 250^e anniversaire de la fondation de notre cher monastère. Hélas, depuis un an, déjà nous nous demandions avec crainte où en seraient les événements à cette date mémorable pour nous et nous espérions pouvoir le célébrer solennellement. [...] Nous avons pu avoir nos deux messes et un salut solennel avec chant du Te Deum [...] Chacune avait pu se reconforter d'un œuf au diner et cela malgré leur valeur de 50 centimes pièce. Une surprise

nous avait de plus été ménagée par notre dévouée mère supérieure. Une table garnie de lots de toutes sortes, recueillies par elle, attirait tous les regards et faisait battre les cœurs d'espérance. [...] sans oublier le sermon en 3 points, débité par la chère sœur St Norbert, coiffée du bonnet carré, laquelle soi-disant remplaçait le père Serighiers, souvent empêché. En somme la fête fut belle malgré tout. »

Elles ne perdent pour autant pas espoir et remettent la fête, cette fois-ci avec les pensionnaires et les anciennes, au 260^e anniversaire en 1927.

300

1967 est l'année du 3^e centenaire de la fondation. De grandes festivités ont lieu les 6, 7 et 8 mai, placées sous le haut patronage du ministre de l'éducation nationale, de l'évêque de Tournai et de la supérieure générale des Ursulines de l'Union Romaine, mais elles débutent en réalité dès le 25 avril. Jean Dumoulin, archiviste de la cathédrale, publie à cette occasion une histoire du monastère depuis l'origine jusqu'au début du 20^e siècle, et pour la première fois certains des objets qui constituent le patrimoine du couvent sont décrits de manière détaillée et exposés au public dans le grand parloir. Un grand chapiteau est monté dans la grande cour, où se déroulent nombre de cérémonies. Célébrations, discours et rencontres s'enchaînent à un rythme soutenu. La journée du 6 mai est consacrée aux parents et aux élèves, celle du 7 aux anciennes et celle du 8 aux ursulines venues de tous horizons. Les articles de journaux de l'époque, les souvenirs, les photographies sont autant de témoignage du faste des 300 ans.



325

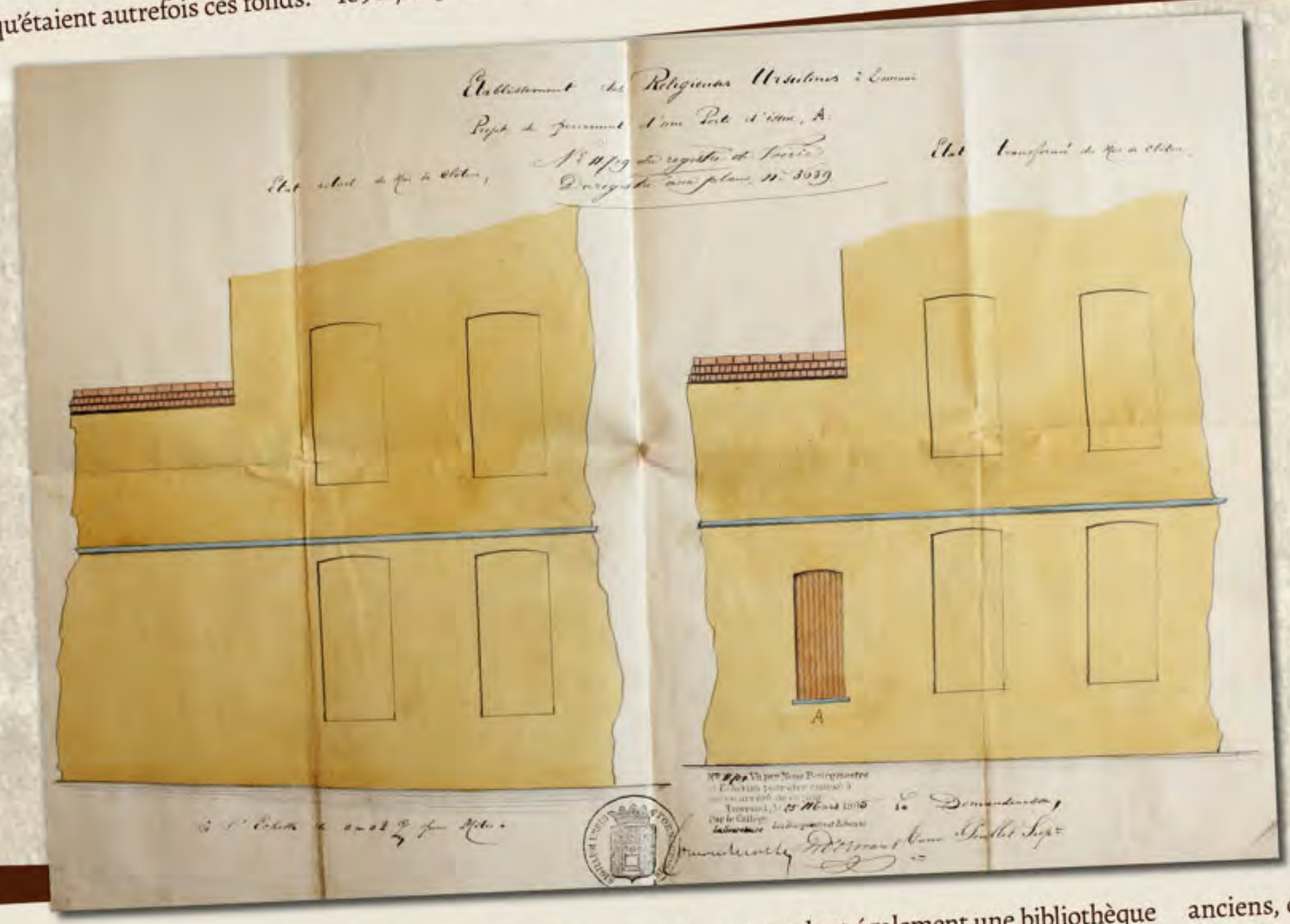
La dernière fête avant le départ des sœurs est celle du 325^e que les religieuses ont souhaité organiser dans l'école en 1992. Une exposition sur l'histoire de l'établissement est mise en place et guidée par les élèves, sur base des archives de la communauté, tandis que des discours et conférences ponctuent la journée du 6 novembre.

LE PATRIMOINE ÉCRIT : LES ARCHIVES ET LA BIBLIOTHÈQUE

fil de leurs trois siècles et demi d'existence, les ursulines de Tournai ont constitué un formidable patrimoine écrit, composé d'archives conventuelles, d'archives scolaires et d'une bibliothèque ancienne. Le tout a été conservé à travers les siècles à l'intérieur même de la communauté. Le caractère exceptionnel de cet ensemble se comprend lorsque l'on sait que les archives des congrégations religieuses de la ville ont été en grande partie détruites en 1940. On dispose d'un très bon aperçu de ce qu'étaient autrefois ces fonds.

On y trouve des chroniques, des actes de gestion foncière, des actes de fondations obituaires, de la correspondance avec les autorités civiles et religieuses, des registres où sont consignées les décisions capitulaires, les professions des religieuses, les dots, ou des livres nécrologiques. Seule manque la comptabilité ancienne. La richesse du fonds photographique est également à souligner. Les plus anciennes vues datent de 1878/1880. Elles deviennent de plus en plus nombreuses à partir des années 1890 jusqu'en 1913/1914. Plusieurs campagnes

de photographies des classes ont notamment été réalisées par des photographes professionnels au tournant du 20^e siècle. Elles donnent un aperçu des élèves, de leur nombre, des nues portées en milieu scolaire à la fin du 19^e siècle. Le groupe des religieuses a également été photographié à deux reprises avant son entrée dans l'Union Romaine et certains clichés laissent voir des aménagements aujourd'hui disparus dans les jardins et dans les classes.

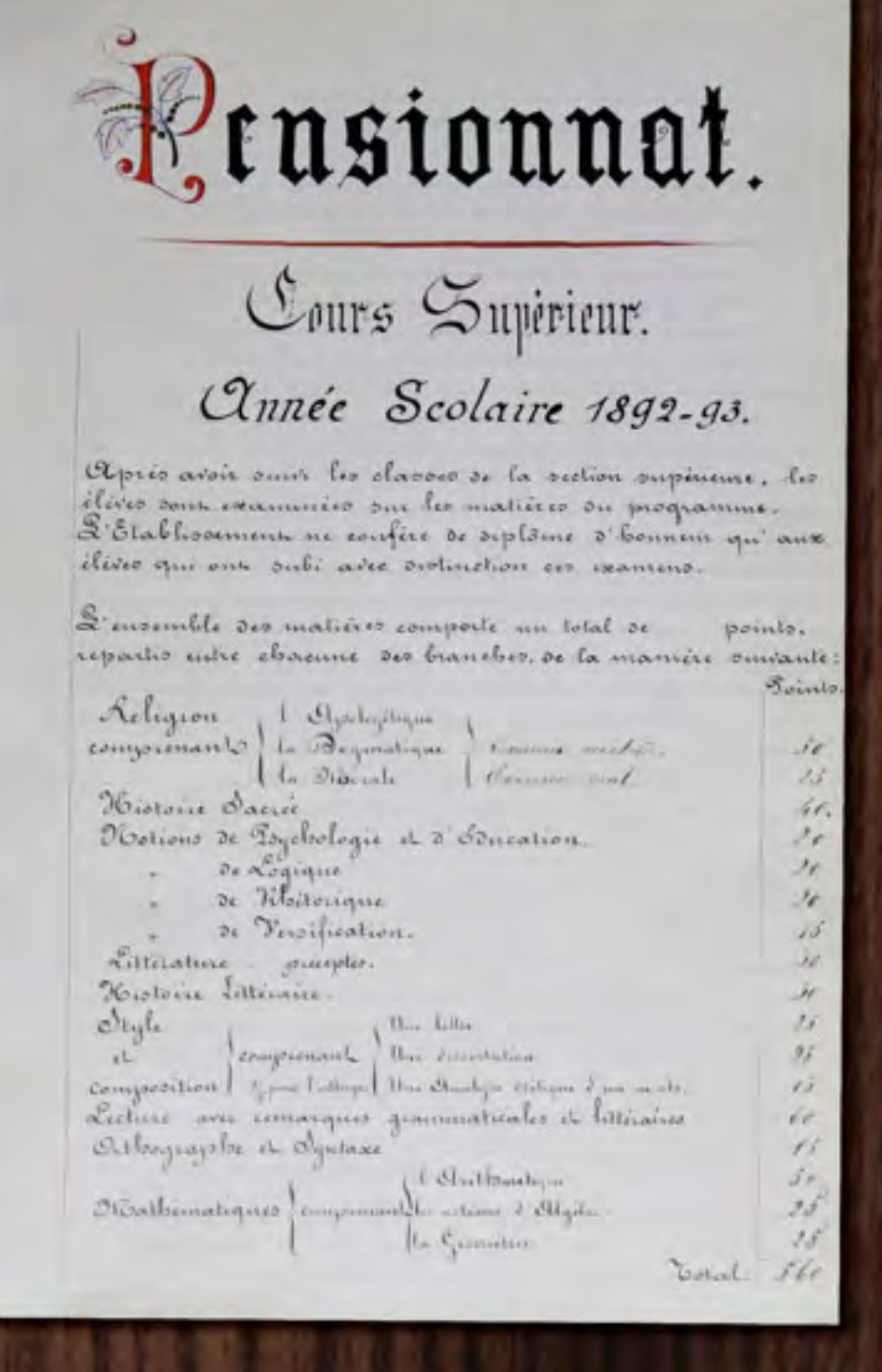
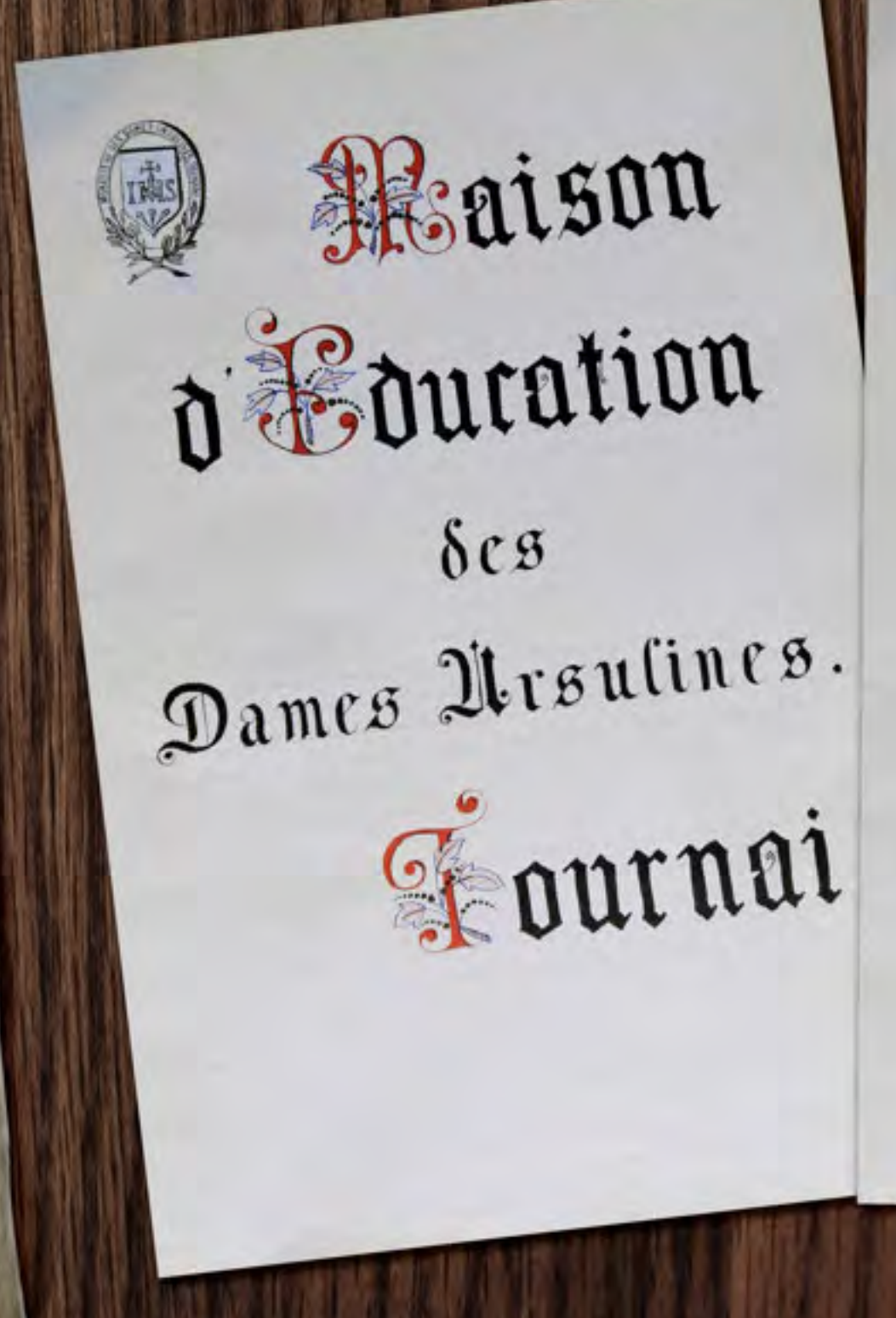
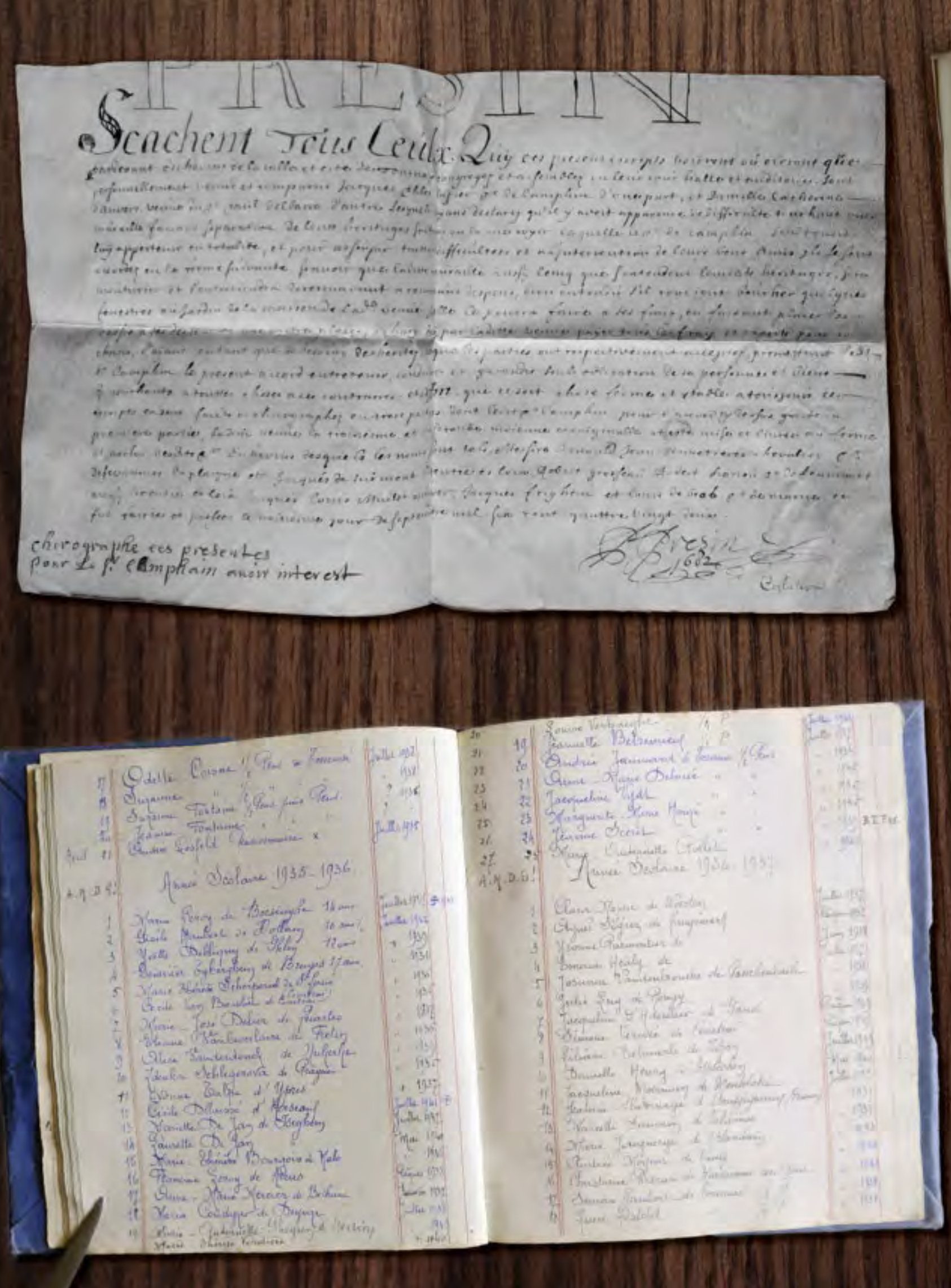


Les documents liés à leur activité d'enseignement constituent un autre pan important des archives du couvent. Le fonds des ursulines conserve deux registres exceptionnels : les livres d'entrée des pensionnaires. Ils donnent à partir de 1688 sur toute la durée de l'Ancien Régime les noms de toutes les pensionnaires qui sont passées par la maison de Tournai et le montant de leur pension. Ils représentent une mine d'informations pour qui souhaite se pencher sur l'histoire de l'enseignement aux 17^e et 18^e siècles. Les registres continuent d'ailleurs à être tenus au 19^e et au 20^e siècle, auxquels s'ajoutent les listes des externes, des orphelines puis des demi-pensionnaires.

Les religieuses gardent également une bibliothèque ancienne composée de plusieurs centaines de livres. Un bon nombre sont des imprimés des 17^e et 18^e siècles dont les sujets sont essentiellement religieux. Les sœurs disposaient pourtant d'autres ouvrages, destinés à l'enseignement de l'histoire, de la géographie, des sciences, ou encore des lettres. Les annales notent que le chanoine Antoine Donné avait donné avant sa mort en 1700 quantité de livres spirituels et aussi des livres de sciences. Il avait en outre introduit les cours de musique, de dessins, pour lesquels il devait exister des ouvrages d'apprentissage. Il n'en reste rien. La plupart des imprimés sont parisiens ou lyonnais. Rares sont ceux de nos régions. Parmi les plus

anciens, on note un ouvrage tournaisien sorti des presses d'Adrien Quinqué en 1639 : L'abeille mystique de saint Bernard. La majorité porte un ex-libris du début du 19^e siècle marquant leur appartenance au couvent des ursulines mais certains indiquent une autre provenance. Un ouvrage provient de l'école de Monnelles, petit établissement scolaire fondé en 1676, rue Barre Saint-Brice. Mais les pièces les plus importantes sont sans doute sept manuscrits musicaux qui portent la date de 1738. Ils contiennent entre 20 et 30 partitions de pièces à caractère liturgiques : messes, credo, gloria, introïts, hymnes et antienne. Ces pièces étaient jouées dans la chapelle. Beaucoup sont des musiques de fêtes. On retrouve les saints tournaisiens dans la messe de saint

Eleuthère et la messe de saint Piat, mais aussi les saints vénérés par la congrégation comme saint Joseph et bien sûr sainte Ursule. Certains morceaux portent le nom de chapelains de la cathédrale qui venaient officier à la chapelle du couvent : Credo musical donné par M. Courtray, Messe apostolique de M. Monniez, Credo de M. Quarantelivres. Ce sont des pièces véritablement exceptionnelles car elles constituent vraisemblablement des créations personnelles, composées spécialement pour les célébrations des ursulines de Tournai, mais aussi parce que ce sont là des témoignages rares de productions musicales des chapelains de la cathédrale au 18^e siècle.



LE PATRIMOINE BÂTI : LES TRANSFORMATIONS DU COUVENT ET DE L'ÉCOLE

Les ursulines ont également marqué la ville de leur empreinte par le patrimoine bâti qu'elles lui ont légué. L'architecture des bâtiments est le résultat de transformations, de constructions mais aussi de conservation de parties préexistantes que les documents d'archives permettent de documenter et de dater avec précision. Il s'étend aujourd'hui sur une large part du quartier situé entre les rues des Carmes et des Bouchers Saint Jacques, la ruelle du Mont-de-Piété et la place de Lille.



L'hôtel d'Hoogstraeten n'est au départ qu'un des immeubles qui peuplent la rue des Carmes. Certains éléments sont encore tel qu'aujourd'hui : il est voisin du Mont-de-Piété, construit vers 1620 et son jardin aboutit déjà à la rue des Bouchers Saint-Jacques. Il est formé de trois ailes concentrées autour d'une cour, l'actuelle cour saint Michel, fermée par un mur de clôture et disposant d'une porte cochère permettant d'y accéder. La ville de Tournai avait cependant pris le soin de spécifier qu'elles ne pouvaient faire aucune acquisition en vue d'étendre leur propriété.

Malgré cette interdiction, les religieuses, qui ont ouvert leur école, se sentent rapidement à l'étroit et profitent d'une occasion qui leur est donnée pour acheter en 1693 plusieurs maisons immédiatement voisines dans le bas de la rue des Bouchers. La ville accepte et les religieuses continuent leurs acquisitions, rue des Carmes cette fois, en 1704 avec la petite habitation voisine de leur cloître. Elles achètent encore en 1719 une grande maison autrefois propriété de l'hôpital de le Planque, devenue propriété des Cazier, seigneur de Camphain. Elles projettent d'y bâtir leur chapelle mais l'argent commence à manquer et l'idée doit être remise à plus tard. Entre-temps, la communauté procède à de nombreux aménagements. Les maisons de la rue des Bouchers sont abattues dans la foulée pour y construire un grand bâtiment haut de plusieurs étages, toujours



existant, et les annexes à l'arrière pour abriter les pensionnaires. L'année d'après, en 1694, on construit le bâtiment d'entrée, l'actuel n° 10 de la rue des Carmes. En 1696, la brasserie et la buanderie sont bâties dans une aile qui faisait face au pensionnat, de l'autre côté du jardin arrière, aujourd'hui détruite mais que l'on peut situer au milieu de la grande cour. S'il n'existe aucune gravure, aucun dessin représentant cette situation, elle est visible sur un document exceptionnel : le plan relief, conservé au Musée des Beaux-Arts à Lille, qui donne l'état de la ville en 1704/05.

Les investissements immobiliers reprennent cinquante ans plus tard, en 1769, lorsqu'elles acquièrent une petite maison enclavée entre leur jardin et cimetière et un passage permettant de gagner l'hôtel des Cazier depuis la rue des Bouchers, ainsi que deux maisons attenantes à ce passage. Plus encore que les actes notariés, les lettres et brouillons de correspondance avec les autorités, les accords de mitoyenneté sont autant de témoignages précieux, quoique parfois subjectifs, de l'environnement dans lequel vivaient les religieuses et dont voici un exemple.

« Les religieuses ursulines de Tournai s'appliquent avec zèle à l'instruction des jeunes écolières tant externes qu'internes et logeant dans la maison de telle sorte qu'elles y sont avec les religieuses, quoique fort à l'étroit, cent personnes aux environs, ce qui donne profit à la ville, par la dépense qu'elles y font sans qu'elles soient pensionnées d'aucun endroit. Elles sont placées entre deux rues parallèles, fort près l'une de l'autre, l'une la rue des Carmes, l'autre la rue des Bouchers où le sang des animaux qu'on y tue coule presque toujours. L'espace d'entre ces deux rues est si resserré que l'on n'y peut bâtir que d'un côté pour leur donner un peu de cour, même sans jardin. Que le Lombard [Mont-de-Piété] occupe toute une grande partie de cet entre deux rues de sorte que ces religieuses ne peuvent étendre leur logement ni de ce côté-là, ni du côté des deux rues parallèles mais seulement d'une face qui est celle du couchant. Que par conséquent, quoi qu'il y ait près d'un siècle qu'elles sont à Tournai, elles n'ont point encore d'emplacement pour y faire une chapelle. Qu'elles ont fait jusqu'à présent dans une chambre basse dans l'attente d'obtenir du terrain pour en faire une autre. Elles sont logées si étroitement que les religieuses sont obligées d'avoir leurs chambre dans le grenier ou galletas au-dessus du deuxième étage d'un haut bâtiment ou le froid pendant l'hiver et le chaud dans l'été, avec la fatigue d'y grimper tous les jours, leur sont fort à charge. Le peu d'étendue de leur terrain les a forcés, pour trouver place à loger leurs pensionnaires et leur faire les places nécessaires à leur instruction, à élever un bâtiment jusqu'à quatre pour cinq étages. Si on peut dire aussi, qu'elles n'ont point de jardin, n'en ayant qu'un très petit dans un espace qui devrait être une cour pour le délassement des pensionnaires. Que la ville de Tournai est grande et le terrain très abondant pour le logement de ses habitants, Plusieurs maisons jusqu'en pleine ville y étant vacantes. Les ursulines sont placés vers le bout de la ville et que les rues des Carmes et des Bouchers qui le renserrent ont leur entrée près d'une porte de la ville. Que la rue des Bouchers est laide, malpropre et désagréable. Il n'y a que peu de maisons qui ne soient que des chaumières, peu de personnes n'aimant à s'y loger. Que la rue des Carmes qui est l'autre rue parallèle à celle des Bouchers, quoiqu'elle soit moins désagréable, elle est néanmoins plus éloignée de la place et du gras de la ville que l'autre [...] »

L'espace qui forme aujourd'hui la grande cour est pour ainsi dire le résultat des démolitions de l'année 1770. Disparaissent les trois habitations qui venaient d'être achetées, la vieille brasserie et l'arrière des maisons Cazier et Delabarre acquises au début du 18e siècle côté rue des Carmes. Les religieuses aménagent alors de plus grands espaces de jardin et d'agrément pour les pensionnaires et pour elles-mêmes. Il n'est cependant pas question de jeter les matériaux. Briques, pierres, et bois de charpente ancien vont resservir pour bâtir l'aile saint Joseph, contre le mur d'enceinte du Mont-de-Piété afin d'en faire un second quartier pour les pensionnaires toujours plus nombreuses. C'est à ce moment que l'actuelle cour du Sacré-Cœur prend la forme qu'on lui connaît. Les caves sont construites au niveau du rez-de-chaussée et on remblaie l'ensemble de sorte que la cour se trouve au même niveau que la cour saint Michel et le jardin des pensionnaires. On construit au niveau du rez les caves et on remblaie l'ensemble. Les années qui précèdent la Révolution voient également se transformer les bâtiments

que nous pouvons encore parcourir à l'heure actuelle. En 1774, les religieuses protestent vivement contre l'élévation d'un étage de l'hôtel de Charles-Nicolas Ysebrant, seigneur de Lindonck, voisin de la maison Cazier et de leur nouveau jardin, en vain. C'est aujourd'hui le magnifique bâtiment occupé par l'école primaire, bâti selon toute vraisemblance par la famille de Chastillon qui donna plusieurs grands prévôts à la ville. Les religieuses vont cependant tirer des enseignements et, selon les annales du couvent, engager en 1781 des travaux afin de réhausser également leur hôtel particulier. C'est la façade arrière, donnant sur les jardins, qui est visée. On l'augmente de 3 mètres mais on veille à garder la structure de la charpente, et les croisées de pierre sont supprimées.

Les constructions et les extensions ne reprennent qu'au milieu du 19e siècle. En 1841, on fait appel au jeune architecte Justin Bruyenne pour bâtir la chapelle à la place de la maison Cazier et de la petite maison voisine. En 1852, les locaux servant de brasserie, boulangerie et buanderie, construits en 1770 sont rasés pour bâtir une nouvelle aile imposante. C'est l'actuel bâtiment du haut de la rue des Bouchers, à côté du portail d'entrée des élèves. En 1854, les ursulines achètent l'ancien hôtel Lindonck, occupé dans la première moitié du siècle par une école primaire de l'État. Elles y installent l'externat et l'année suivante, on bâtit la galerie de la croix pour le relier à la chapelle. Au fur et à mesure, les moyens financiers reviennent et entre 1872 et 1883, elles accumulent les acquisitions foncières. Elles prennent possession de la maison voisine dans le haut de la rue des Carmes, de 5 maisons dans le haut de la rue des Bouchers et de 3 dans le bas. Une quatrième et dernière est acquise en 1907, où se trouve l'actuelle entrée menant à la cour couverte du nouveau bâtiment de l'école secondaire. Les travaux continuent pendant ce temps. En 1886 on réhausse d'un étage les façades du bâtiment de la communauté comme un siècle auparavant mais du côté de la rue de Carmes, tandis qu'en 1904, on construit le bâtiment à la tourelle à la place de l'ancienne aile des cuisines. Viennent ensuite à partir des années 1920 la rotonde de la cour du Sacré-Cœur, la galerie Marguerite-Marie permettant de traverser à couvert la cour saint Michel et la « veranda » s'ouvrant sur la grande cour et reliant les différents bâtiments.

L'école ménagère est installée en 1940 dans des nouveaux locaux. Les grands travaux ne reprendront quant à eux que dans les années 1960/1970 avec l'édification des nouveaux bâtiments du primaire, rue des Carmes, et du secondaire, rue des Bouchers Saint-Jacques. Les sœurs font enfin une dernière acquisition en 1959 : le couvent des franciscaines, de l'autre côté de la rue des Carmes, aux n° 45 et 47. Clin d'œil de l'histoire, c'est le site originel de leur fondation, l'hôtel loué au baron de Selles lors de leur arrivée en 1667 et qu'elles occupent jusqu'en 1671, lors déménagement dans l'hôtel d'Hoogstraeten.



UN PATRIMOINE ARTISTIQUE UNIQUE

Les œuvres d'art sont le troisième versant du patrimoine laissé par les ursulines. Elles ont conservé un mobilier et un ensemble d'objets liturgiques et décoratifs de premier plan grâce au fait que le couvent n'est pas supprimé et que leurs pièces ne sont pas saisies et vendues à la Révolution. C'est en 1967 à l'occasion du 300^e anniversaire qu'un inventaire global est réalisé pour la première fois et qu'une description est donnée par le chanoine Jean Cassart, conservateur du trésor de la cathédrale, et Gabriel Duphénieux, conservateur du musée d'histoire et d'archéologie. Ces objets ne sont pourtant pas inconnus des spécialistes. Certains ont fait partie de l'exposition retrospective des Anciennes industries d'art tournaisiennes, organisée en 1911 par Soil de Moriamé à la halle-aux-draps. Auparavant déjà, en 1864, quelques pièces avaient retenu l'attention pour être exposées à Maelines avec d'autres œuvres majeures d'art religieux venues de toute la Belgique. Mais c'est véritablement à partir de 1967 que l'on va prendre conscience de l'importance de ce patrimoine, composé de sculptures, d'orfèvreries, d'objets en étain, d'ornements liturgiques, de reliures d'art et de meubles.



Les orfèvreries sont les pièces les plus emblématiques du trésor des ursulines et nombre d'entre elles sont l'œuvre d'orfèvres tournaisiens. Les poinçons de Jacques Lamour († 1682), d'Hermès Volcart († avant 1688) et surtout de plusieurs membres de la famille Lefebvre y sont frappés. Ce sont des témoins d'autant plus précieux de la production d'objets liturgiques à Tournai aux 17^e et 18^e siècles que l'on peut les dater, situer le contexte de leur acquisition et préciser leur donateur éventuel. On y retrouve notamment un grand ciboire, des paires de bras de lumière et de vases d'autel, deux encensoirs avec navette et cuiller, un ostensorio soleil, un magnifique seau à eau bénite et plusieurs chandeliers d'argent. Certains sont des cadeaux des prêtres attachés à la communauté mais beaucoup ont été donnés lors des cérémonies des vœux par les familles des religieuses ou par les religieuses mêmes lors de leurs jubilés. La majorité des sœurs sont nées à Tournai ou dans les environs immédiats, ce qui explique que les familles font appel à des artistes du lieu. Ces donations que les annales gardent fidèlement en mémoire, ne sont pas systématiques car elles représentent une valeur supplémentaire à la dot fournie. L'un des premiers objets offerts est l'encensoir avec navette. Bien qu'il soit daté de 1666, il n'a été donné qu'en 1672, lors de la profession de la mère Sainte Ursule Goubille, fille du seigneur d'Hacquegnies. Les armes de la famille sont gravées au-dessous de la navette. Les objets ne sont donc pas spécifiquement commandés mais sont choisis parmi des objets préexistants. Dans d'autres cas, on donne une somme afin que les religieuses choisissent ce qu'elles souhaitent, comme c'est le cas du grand ciboire en argent orné de têtes d'anges.



Cependant si le patrimoine le plus précieux a été en grande partie déposé à la cathédrale, un inventaire complet in situ n'a jamais été réalisé et on ne s'est pas penché sur des éléments qui n'avaient pas été pris en compte comme les meubles ou les tableaux. Par ailleurs, certaines pièces perçues sans doute comme récentes ou sans grande valeur d'échange font pourtant écho à l'histoire du couvent. Les petits chandeliers placés sur l'autel ont été donnés par les sœurs françaises et l'harmonium qui accompagnait les cé-

lébrations a été offert en 1883 par madame Sagehomme. Il en va de même des plus grandes pièces comme la statue de saint Michel et la cloche Marguerite-Marie. Quant au rôle de l'architecte Justin Bruyenne auprès des ursulines, il est totalement méconnu bien qu'il procède à des aménagements, à la construction de la chapelle en 1841 à la commande de la statue du Sacré-Cœur dans les années 1880. Certains objets ont parfois été vendus comme en 1926 où le couvent se sépara de l'une de ses pièces amenée lors de sa fondation : une

dentelle au point de Venise offerte par madame de Maintenon. D'autres sont égarés comme les cuivres que l'exposition de 1911 avait mis en valeur mais qui sont ensuite totalement tombés dans l'oubli. Heureusement, des pièces comme les anciennes boîtes à vote, le ménologe sur rouleau, les poupées envoyées par le grand couvent de Paris, des objets de culte et de l'argenterie, et surtout plusieurs belles statues anciennes, sont toujours conservées par les sœurs qui continuent à faire vivre ce patrimoine.

